

# le délit

McGill DAILY le délit  
**DPS SPD**  
DAILY PUBLICATIONS SOCIETY  
SOCIÉTÉ DES PUBLICATIONS DU DAILY

Publié par la société des publications du Daily,  
une association étudiante de l'Université McGill



## La couverture québécoise des mouvements sociaux français doit être remise en question

LARA BENATTAR, BÉATRICE MALLERET ET SIMON TARDIF  
*Le Délit*

Face notamment aux violences symboliques quotidiennes, à la pauvreté monétaire et la précarité en général, au présidentielisme ultra-centralisé et exacerbé d'Emmanuel Macron et la crise de l'offre politique, au creusement des inégalités sociales, économiques et territoriales, de nombreux·ses Français·e-s manifestent en continu depuis plusieurs semaines. Les réformes proposées par le gouvernement en réponse à leurs demandes n'ont pas apaisé la colère de ceux et celles que l'on appelle maintenant les « Gilets Jaunes ».

Dans la couverture médiatique des manifestations et du mouvement en général, nous avons remarqué un écart entre Gilets Jaunes et «grands» médias traditionnels qui relatent de manière assez unilatérale le mouvement. Par exemple, en couvrant les cas de violence lors du mouvement, les médias mettent de l'avant les violences perpétrées par les Gilets Jaunes et accordent beaucoup moins d'espace et de couverture aux violences commises par les forces de l'ordre sur les manifestant·e·s, renforçant l'idée que seul l'État détient le droit d'user de la violence. Certains médias deviennent donc la cible de critiques de la part des Gilets Jaunes et sont considérés comme se rangeant du côté du gouvernement plutôt que comme un moyen efficace et fidèle de partager les revendications des militant·e·s. Seule une petite minorité de médias indépendants relatent les violences et dérapages de l'État au même titre que les violences dont certains « Gilets Jaunes » sont à l'origine. Il suffit de regarder les titres des

journaux majeurs sur le sujet pour prendre conscience de ce déséquilibre dans le traitement de l'information.

Dans la couverture québécoise des contestations des « Gilets Jaunes », nous avons observé de grands écarts entre l'information partagée dans la presse québécoise et celle diffusée par les médias indépendants en France. Nous regrettons que la force du mouvement et les nuances nécessaires à son appréhension ne soient pas fidèlement transmises.

Puisque les organes de presse nationaux se reposent sur les agences de presse pour obtenir des informations sur les situations politiques internationales, il arrive souvent l'information ne soit pas contre vérifiée, sans doute faute de temps et de moyens. Cela serait un problème de moindre importance si les conversations politiques (souvent d'ampleur) prenant corps autour des informations bâclées n'entraînaient pas une telle incompréhension du problème.

Nous pouvons citer la représentation du Printemps érable du point de vue de la France et celle des Gilets jaunes à partir du Québec comme exemples frappants des limites propres à la couverture des enjeux militants internationaux. Les journaux québécois prennent sur eux les informations partagées par les grands journaux français. Les critiques — légitimes — adressées aux journaux français sont pourtant économisées dans cette transaction de l'information. En revanche, les journaux québécois ne citent pas les journaux français indépendants comme *Mediapart* ou encore *Thinkerview*. Pourtant, beaucoup des articles diffusés par ces médias nuancent le propos des journaux traditionnels.

Par exemple, quand *Le Monde* s'évertuait à traquer, tracer et classer les profils sociologiques des « Gilets Jaunes », Laurent Mucchielli nous exhortait dans *The Conversation* à éviter de « se précipiter pour mettre des mots d'allure savante sur des choses mal connues » et « fournir des interprétations toutes faites informant davantage sur les représentations de leurs auteurs que sur la réalité qu'ils prétendent éclairer ». Le sociologue nous recommandait de « mettre à distance la fascination-sidération-répulsion pour la violence », défendant l'idée selon laquelle la « violence » est une catégorie morale dont l'utilisation produit des analyses triviales. En parallèle, il prônait une distanciation par rapport aux récupérations politiques et aux analyses des profils des manifestant·e·s en terme d'appartenance aux partis politiques, menant selon lui à une délégitimation quasi-systématique du mouvement. L'homogénéité des profils des « commentateurs du débat public – élus, journalistes de plateaux, chroniqueurs, « experts » invités » est aussi soulignée par le chercheur.

En somme, Mucchielli met en lumière la nécessité de voir d'un œil critique notre tendance à définir, commenter, contredire, catégoriser tout phénomène politique d'ampleur bien trop rapidement. De cette couverture, il semble possible de conclure que la façon dont les grands médias couvrent l'actualité militante internationale empêche l'entente entre des groupes dominés dont les situations se font écho, ou encore la compréhension d'une lutte générale contre des intérêts économiques et politiques assez similaires. Traçant des traits trop grossiers, la presse nationale traditionnelle tue dans l'œuf les possibles reprises et convergences des luttes. ☹

### RÉDACTION

2075 Boulevard Robert-Bourassa, bureau 500  
Montréal (Québec) H3A 2L1  
Téléphone : +1 (514) 398-6784

Rédactrice en chef  
rec@delitfrancais.com  
Lara Benattar

Actualités  
actualites@delitfrancais.com  
Juliette De Lamberterie  
Rafael Miró

Culture  
artsculture@delitfrancais.com  
D'johé Kouadi  
Audrey Bourdon

Société  
societe@delitfrancais.com  
Grégoire Collet

Enquêtes  
societe@delitfrancais.com  
Antoine Millette-Gagnon

Philosophie  
philosophie@delitfrancais.com  
Simon Tardif

Coordonnateur de la production  
production@delitfrancais.com  
Niels Ulrich

Coordonnatrices visuel  
visuel@delitfrancais.com  
Iyad Kaghad  
Béatrice Malleret

Multimédias  
multimedias@delitfrancais.com  
Vacant

Coordonnatrices de la correction  
correction@delitfrancais.com  
Mélina Nantel  
Vacant

Webmestre  
web@delitfrancais.com  
Mathieu Ménard

Coordonnateurs réseaux sociaux  
reso@delitfrancais.com  
Lucile Jourde Moalic  
Paul Llorca

Contributeurs  
Ange Auder, Emma Raiga-Clemenceau, Astrid Delva

Couverture  
Iyad Kaghad  
Béatrice Malleret

### BUREAU PUBLICITAIRE

3480 rue McTavish, bureau B-26  
Montréal (Québec) H3A 0E7  
Téléphone : +1 (514) 398-6790  
ads@dailypublications.org

Publicité et direction générale  
Boris Shedov

Représentante en ventes  
Letty Matteo

Photocomposition  
Mathieu Ménard

The McGill Daily  
coordinating@mcgilldaily.com  
Lydia Bhattacharya

Conseil d'administration de la SPD  
Lydia Bhattacharya, Boris Shedov, Nouëdyn Baspin, Julian Bonello-Stauch, Juliette De Lambertine, Iyad Kaghad, Phoebe Pannier et Sébastien Oudin-Filipecki (chair)

Les opinions exprimées dans les pages du Délit sont celles de leurs auteur·e·s et ne reflètent pas les politiques ou les positions officielles de l'Université McGill. Le Délit n'est pas affilié à l'Université McGill.

L'usage du masculin dans les pages du Délit vise à alléger le texte et ne se veut nullement discriminatoire.

Les opinions de nos contributeurs ne reflètent pas nécessairement celles de l'équipe de la rédaction.

Le Délit (ISSN 1192-4609) est publié la plupart des mardis par la Société des publications du Daily (SPD). Il encourage la reproduction de ses articles originaux à condition d'en mentionner la source (sauf dans le cas d'articles et d'illustrations dont les droits avant été auparavant réservés). L'équipe du Délit n'endosse pas nécessairement les produits dont la publicité paraît dans le journal. Imprimé sur du papier recyclé format tabloïde par Imprimeries Transcontinental Transmag, Anjou (Québec).

## Frais anti-violence jugés légitimes

La commission juridique a réfuté toutes les accusations de Bryan Buraga envers l'AEUM.

JULIETTE DE LAMBERTERIE

Éditrice Actualités

À la fin du semestre d'automne 2018, le sénateur de la Faculté des Arts et des Sciences Bryan Buraga faisait appel à la commission juridique de l'AEUM (Association Étudiante de l'Université McGill, (SSMU en anglais, ndlr), afin de prouver que la décision de créer un référendum proposant aux étudiants de payer une somme dans leurs frais de scolarité qui financera la nouvelle Politique sur les Violences sexuelles et genrées (GSVP, *Gendered and Sexual Violence Policy* en anglais, ndlr) a été prise de manière inconstitutionnelle.

Selon le sénateur, le nombre de personnes ayant présenté la motion au conseil législatif, menant à cette décision, était insuffisant. Ainsi, le référendum ayant eu lieu suite à la décision aurait lui aussi été inconstitutionnel. De plus, les membres exécutifs de l'AEUM auraient failli à leurs responsabilités face aux étudiant·e·s mcgillois·es en leur faisant attendre plusieurs mois avant que ceux·elles·ci puissent bénéficier de l'instauration de la politique, et en leur faisant payer pour leur propre sécurité. La commission a rendu son verdict le 4 décembre dernier : aucun règlement n'aurait été enfreint.

**« Les membres exécutifs de l'AEUM auraient failli à leurs responsabilités face aux étudiant·e·s mcgillois·es en leur faisant payer pour leur propre sécurité »**

En toute légalité

Dans son rapport final, la commission soulevait plusieurs grandes questions. Tout d'abord, la motion proposant de faire payer aux étudiant·e·s la mise en place de la politique sur les violences sexuelles a-t-elle été adoptée de manière consti-

tutionnelle? Le référendum présenté au corps étudiant qui a suivi cette décision était-il lui-même constitutionnel? Les membres exécutifs de l'AEUM ont-ils failli à leur norme de diligence face aux étudiants?

**« Je suis heureux que mon cas ait ouvert un débat sur le rôle de l'AEUM dans la protection des victimes de violences sexuelles. Je continuerai à me battre pour obtenir un financement permanent de la politique »**

À ces questionnements, la commission répond tout d'abord que la motion a bien été adoptée de manière constitutionnelle. Le nombre de signataires était suffisant et elle a en plus été votée deux fois, lors de deux conseils différents, les 11 et 18 octobre 2018, afin de remédier à des doutes sur de potentielles erreurs de procédures. Le référendum ayant ensuite suivi l'adoption de la motion a ainsi aussi été jugé constitutionnel. Rappelons que près de 80% des étudiant·e·s ayant participé au référendum ont voté pour l'adoption des « frais anti-violence » dans leurs frais de scolarité.

La commission a aussi déterminé que Jun Wang, vice-président aux finances, n'a pas failli à son obligation « d'agir honnêtement et de bonne foi », comme dictée dans la constitution de l'AEUM. Le rapport énonce en effet qu'en « discutant des mérites d'un financement de la politique GSVP par le biais d'un fee levy plutôt que du budget de l'AEUM, Jun Wang a simplement pesé les options de financement qui étaient envisageables pour l'AEUM ». Cette conclusion s'oppose fortement aux propos du sénateur, ayant affirmé depuis le début que la décision était problématique, car elle demandait aux étudiants de payer eux-mêmes pour leur protection.

La norme de diligence dictée par la constitution (*standard of care* en anglais, ndlr) ne s'applique pas au conseil exécutif de l'AEUM dans son ensemble. Par le fait même, l'accusation de Bryan Buraga affirmant que le conseil a failli à cette norme n'a pu être validée par la commission.

Réponse de Bryan Buraga

Ainsi, les arguments de Bryan Buraga ont tous été réfutés par la commission juridique. Celui-ci, en s'adressant au *Délit* et aux autres journaux étudiants

de McGill, déclare : « *Bien que le jugement de la commission judiciaire ne se soit pas déroulé comme je l'avais espéré, je suis heureux que mon cas ait ouvert un débat sur le rôle de l'AEUM dans la protection des victimes de violences sexuelles. Je continuerai à me battre pour obtenir un financement permanent de la politique de violences sexuelles et genrées (GSVP) et j'ai hâte de travailler avec le président et le vice-président aux finances de l'AEUM afin d'arriver à ce résultat.* »

**« Jun Wang, vice-président aux finances, n'[aurait] pas failli à son obligation "d'agir honnêtement et de bonne foi" »**

Dans son rapport, la commission juridique rappelle que la politique de violences sexuelles et genrées a été créée en réponse aux actions « perpétrées par des membres du comité exécutif de l'Association Étudiante de l'Université McGill au cours de l'année scolaire 2016-2017, ayant "commis des actes de violence sexuelle envers une douzaine d'étudiant·e·s de la communauté mcgilloise" ». La décision d'adopter cette nouvelle politique a été prise au conseil législatif du 11 octobre 2018 ; celle-ci devrait être instaurée dès le début du semestre d'hiver 2019, financée par des frais optionnels de 0.45\$ par étudiant·e. ☺

### Chronologie des événements

- 11 octobre 2018: La motion de faire passer un référendum pour adopter des frais anti-violence passe une première fois au conseil législatif
- 14 octobre 2018: Le sénateur Bryan Buraga fait appel à la commission juridique en raison de la potentielle inconstitutionnalité de la motion; celle-ci n'aurait entre autres pas eu assez de signataires
- 18 octobre 2018: La motion est votée une seconde fois, avec cette fois-ci quatorze signataires
- 9 au 12 novembre 2018: Les étudiants votent OUI pour l'adoption de frais anti-violence
- 20 novembre 2018: Bryan Buraga fait face au président Tre Mansdoerfer à la commission juridique de l'AEUM
- 4 décembre 2018: La commission conclue qu'aucune règle n'a été enfreinte
- Hiver 2019: Instauration de la politique sur les violences sexuelles et genrées

### La Société des publications du Daily recueille des candidatures pour son conseil d'administration.

La presse étudiante vous passionne, et vous souhaitez contribuer à sa pérennité et à son amélioration? Est-ce que la gouvernance, les règlements et l'écriture de propositions sont votre tasse de thé? Dans ce cas, vous devriez envisager de soumettre votre candidature pour le **Conseil d'administration de la Société des publications du Daily**.



Les administrateurs.trices de la SPD se rencontrent au moins une fois par mois pour discuter de l'administration du McGill Daily et du Délit, et ont l'occasion de se prononcer sur des décisions liées aux activités de la SPD. Les membres du conseil peuvent aussi s'impliquer dans divers comités, dont les objectifs vont de la levée de fonds à l'organisation de notre série annuelle de conférences sur le journalisme.

Les postes doivent être occupés par des étudiant·e·s de McGill dûment inscrit·e·s à la session d'hiver 2019 et en mesure de siéger jusqu'au 30 juin 2019, ainsi qu'un·e représentant·e des cycles supérieures et un·e représentant·e de la communauté.

Pour déposer votre candidature, visitez [dailypublications.org/how-to-apply/?l=fr](http://dailypublications.org/how-to-apply/?l=fr)

Questions? Écrivez à [chair@dailypublications.org](mailto:chair@dailypublications.org) pour plus d'info!

# Mi-mandat : Tre Mansdoerfer

Le Délit s'entretient avec le président de l'AEUM.

RAFAEL MIRÓ  
Éditeur Actualités



**Le Délit (LD) :** *Cela fait déjà une demi-année que vous êtes le président de l'AEUM ; êtes-vous satisfait de ce que votre équipe a accompli jusqu'à date?*

**Tre Mansdoerfer (TM) :** Je crois que nous avons fait un très bon travail avec la main qui nous a été donnée. Vous savez, nous avons

dû fonctionner sans notre bâtiment principal pour une année complète ; nous avons réussi à utiliser des classes de l'université pour relocaliser certains clubs, ce qui n'est jamais arrivé auparavant et qui a représenté un réel défi logistique. Nous avons aussi dû réagir à toute la campagne pour le changement de nom des Redmen. Nous avons changé de banque de la Banque Scotia vers la RBC, et maintenant plusieurs clubs ont accès à des cartes de crédit. [...] Donc oui, je pense que ça s'est bien passé malgré les difficultés.

« Nous aurons probablement besoin de lever un nouveau frais pour les étudiants, je ne sais pas encore de combien »

**LD :** *Et maintenant, quelles seront les grandes préoccupations de l'AEUM pour le semestre à venir?*

**TM :** Nous allons devoir prendre notre décision finale quant au bâtiment [que nous avons acheté l'an passé]. Nous devons voir quelles sont les attentes pour cette année, ce que nous pourrions construire à temps pour l'an prochain. Le bâtiment va probablement ouvrir l'an prochain, vraisemblablement en septembre, si la construction se passe bien; il faudra aussi que les travaux sur la rue Peel se terminent.

J'ai aussi des projets pour rénover le Centre Universitaire Shatner, ainsi que le bar étudiant Gerts pour quelques centaines de milliers de dollars, ou encore rénover l'amphithéâtre qui se trouve au troisième étage du bâtiment. Nous avons également eu une proposition d'un groupe appelé l'Util pour construire une résidence pour quelque 200 étudiants à seize millions de dollars. Pour faire tout cela, nous aurons probablement besoin de lever un nouveau frais pour les étudiants, je ne sais pas encore de combien.

**LD :** *Le 1er octobre dernier, les Québécois ont élu un gouvernement de la Coalition Avenir Québec, un parti de droite. La vice-présidente (v.-p.) aux affaires externes d'alors, Marina Cupido, a fait un post dans lequel elle affirmait que ce gouvernement était xénophobe et raciste. Elle a même traité les gens qui n'étaient pas d'accord avec elle de « nazis ». Quel est votre point de vue sur ce qui s'est passé?*

**TM :** Je ne savais même pas qu'elle avait traité les autres de nazis. Je suis vraiment en désaccord avec ce qui s'est passé. Je suis d'accord que la CAQ a ses problèmes, mais parler de nazis ou de xénophobes, c'est certainement un peu exagéré.

**LD :** *Enfin à propos des Redmen, maintenant que les étudiants ont voté pour le changement de nom, pouvez-vous nous expliquer ce qui va arriver?*

**TM :** L'Université a envoyé un courriel à tout le monde, je crois en décembre, disant qu'ils allaient détailler les prochaines étapes du processus en janvier, mais ça ne veut pas nécessaire-

« Je crois que le nom va inévitablement changer à un moment donné, avec toute la pression médiatique externe »

ment dire qu'ils vont changer le nom. Il y a deux choses qui peuvent se produire maintenant : soit ils vont changer le nom directement, ou encore ils vont tenter de régler le problème en créant un comité pour éventuellement changer le nom.

Je crois que le nom va inévitablement changer à un moment donné, avec toute la pression médiatique externe qu'il y a eu et la grosse majorité (80%, ndlr) qui a été atteinte au référendum de novembre, mais je ne crois pas que ça va se faire tout de suite, même si ce serait génial ». ☹

# Mi-mandat : Matthew McLaughlin

Le Délit s'entretient avec le vice-président aux Affaires internes de l'AEUM.

RAFAEL MIRÓ  
Le Délit

**Le Délit (LD) :** *Tu as fait plusieurs promesses dans ta plateforme électorale telle qu'instaurer un calendrier d'événements centralisés ou encore un town hall mensuel, qui n'ont pas encore été réalisés. Est-ce que ce sont encore des projets pour le semestre à venir?*

**Matthew McLaughlin (MM) :** J'ai commencé à travailler sur le calendrier centralisé dès le début du semestre dernier, mais à cause de la bureaucratie et de certaines contraintes financières, cela a pris un peu de temps. Mais ce projet est en train d'être construit par notre développeur web, et devrait être prêt bientôt. Après, il faudra s'assurer que le calendrier soit bien mis en avant, que les gens l'utilisent vraiment lorsqu'il sera accessible. Il y aura un town hall ce semestre, même si tout n'est pas encore planifié. J'avais prévu en organiser un à la fin du semestre dernier, c'est de toute façon ce que j'avais conçu, de le faire une fois par semestre, mais cela n'a finalement pas marché cet

automne. J'espère que cela se fera plus tôt cet hiver.

Des vidéos de mises à jour bimensuelles vont commencer à être publiées ce semestre, j'y travaille avec TVM (Student Television at McGill, ndlr). Elles sortiront après chaque conseil législatif, avec des mises à jour par tous les exécutifs... Nous voulons montrer ce que les exécutifs font, ce que les étudiants ne savent pas. Ils y expliqueraient leurs projets actuels, ce sur quoi ils travaillent...

**LD :** *L'événement Children of the Corn a suscité beaucoup de critiques au semestre dernier (une fête d'Halloween où 10 000 \$ du budget ont été déboursés en taxis, de manière imprévue, ndlr). Comment empêcher un tel incident de se reproduire?*

**MM :** Nous avons redoublé d'efforts en ce qui a trait à la planification d'événements. Nous avons maintenant une longue liste contenant près de vingt nouveaux règlements internes pour nous guider lorsque l'on planifie des événements. Il n'y avait auparavant pas de politique portant là-dessus. Ces nouvelles

règles doivent donc assurer que ceux qui travaillent sur certains aspects de la planification ont de l'expertise, comme sur la sécurité par exemple. Les étudiants n'ont pas ces connaissances de toute façon. Nous avons aussi de nouvelles règles sur le budget, les délais... Pas qu'on ne faisait pas attention à cela avant, mais ces politiques assurent que le tout est cimenté et plus strict.

**LD :** *Un élément important pour toi était d'encourager les étudiants à sortir de la « bulle mcgilloise », en travaillant avec Marina (l'ancienne VP affaires externes, ndlr). Maintenant que iel s'est résignée, comment évolue cet enjeu?*

**MM :** Cela a été assez difficile, avec le départ de Marina. Nous avons jugé ne pas avoir assez de temps pour réélire une nouvelle personne avant les prochaines élections, et avons simplement redistribué les parties de son mandat à chacun de nous, ce qui a marché en grande partie. Mais il n'y a pas eu beaucoup d'opportunités pour encourager les étudiants à s'engager dans leur communauté, à cause de notre charge additionnelle



de travail. Par exemple, les affaires francophones ont été transférées dans mon mandat, sur lesquelles je me suis beaucoup concentré.

**LD :** *Justement, comment évoluent-elles?*

**MM :** Nous avons engagé une nouvelle commissaire des affaires francophones à la fin du semestre dernier. Nous lançons aussi un nouveau comité des affaires francophones. Nous sommes encore à la recherche de membres! Notre objectif est pour l'instant de clarifier le mandat. Le but, c'est bien

sûr que McGill et l'AEUM soient accessibles pour les élèves francophones, de défendre les causes francophones au sein du campus... C'est assez général pour l'instant. Nous aimerions publier un sondage pour en apprendre sur ce que les francophones désirent, et comment nous pourrions promouvoir la vie francophone au sein du campus.

Nous avons aussi commencé à traduire la constitution de l'AEUM en français, ce qui n'a jamais été fait avant. Et elle est presque finie! Je trouve ça déjà très excitant. ☹

# Mi-mandat : Sophia Esterle

*Le Délit s'entretient avec la vice présidente aux affaires étudiantes.*

ACTUALITÉS  
Le Délit

**L**e Délit (LD) : *Après la semaine de sensibilisation aux maladies mentales qui a eu lieu en octobre, quelles sont tes prochaines initiatives concernant la santé mentale des mcgillois-es au semestre prochain ?*

**Sophia Esterle (SE) :** Tout d'abord, il y a la semaine de sensibilisation à la santé mentale ce mois-ci, dont le but est de parler de santé mentale de manière sérieuse, mais aussi de normaliser les problèmes de santé mentale, d'une certaine façon. C'est quelque chose qui arrive à tout le monde, ce que certain·e·s ne comprennent pas encore, et même ce que certains systèmes ne comprennent pas encore. À McGill, c'est quelque chose qui n'est pas toujours bien considéré. Il y aura beaucoup d'acteurs externes qui seront aussi présents, comme Bell avec « On cause pour la cause ». On aura aussi des événements artistiques, comme une collaboration avec F-word (un collectif féministe mcgillois, ndlr), des discussions en panel...

Nous planifions aussi la première semaine de sensibilisation aux

troubles alimentaires cette année, qui est juste après, en février. Il y avait déjà eu une discussion en panel sur les troubles alimentaires au cours de la semaine de sensibilisation à la santé mentale précédente, mais je trouve que spécialement dans le contexte de McGill, où l'on a vu que le programme dédié à cela a complètement arrêté d'être financé, je pense que c'est un sujet auquel une semaine entière devrait être consacrée.

Mais en plus de la semaine, j'aimerais provoquer plus de discussions autour du sujet des troubles alimentaires, qu'il y ait plus de ressources sur le campus, mais aussi mettre l'accent sur le langage qui est utilisé. Les comportements nocifs, tout ce que les gens, inconsciemment, disent et font, et qui peuvent vraiment aggraver la situation pour quelqu'un qui a un trouble alimentaire. Je trouve que c'est vraiment un problème dans la société en général, mais aussi un problème d'éducation. Sans vouloir paraître condescendante, il y a tellement de choses inconnues sur ce sujet. Parfois, certaines personnes pensent aider, mais font en fait l'inverse, en utilisant le mauvais langage...



ALEXIS FIOCCO

**LD :** *Comment as-tu finalement géré l'allocation de tous les clubs étudiants, avec la fermeture du bâtiment de l'AEUM qui les hébergeait normalement ?*

**SE :** À mon avis assez bien, je ne pensais vraiment pas qu'on aller pouvoir gérer la crise avec autant de clubs et d'espaces qui manquaient, et au final, après des millions de réunions et des millions d'emails, je crois que j'ai réussi à créer différents systèmes avec chaque bâtiment pour pouvoir gérer les espaces.

Finalement, on a eu plus de 250 demandes d'espaces et elles ont toutes été acceptées. Au tout début, en septembre, j'avais un peu de mal à accommoder les demandes, parce que les systèmes n'étaient pas encore faits, je n'avais pas assez d'aide de McGill, mais depuis, il n'y a eu presque aucun événement qui a été annulé, à part pour des demandes complètement absurdes. Donc à mon avis, ce semestre va vraiment bien se passer pour les bâtiments, je n'aurais pas pu assister à un meilleur résultat par rapport à ça, et j'espère que les clubs se sentent de la même façon.

Et l'avantage avec le semestre prochain, c'est que l'on a engagé quelqu'un d'autre qui va m'aider, et tous les systèmes sont déjà installés ; c'est vraiment moins de stress à gérer qu'au début de l'année. Et surtout, on l'a déjà fait, donc je le sens plutôt bien.

**LD :** *Tre Mansdoerfer a plusieurs fois mentionné la location de nouveaux locaux (Sherbrooke 680, ndlr) dont l'usage n'était encore pas confirmé. Quel sera leur usage finalement ?*

« J'aimerais provoquer plus de discussions autour du sujet des troubles alimentaires, qu'il y ait plus de ressources sur le campus, mais aussi mettre l'accent sur le langage qui est utilisé »

**SE :** C'est là où l'on va relocaliser les services, puisqu'avant les services étaient au 2075 Robert-Bourassa. L'on va les déplacer de là à 680 Sherbrooke, puisque SSMU n'avait plus assez pour payer les anciens espaces. Nous voulions y localiser les clubs, ce qui aurait facilité beaucoup de choses, mais au final le prix du 2075 était trop élevé. Pour les clubs, nous continuerons à utiliser les mêmes systèmes de réservation. ☺

CAMPUS

## Sous certaines conditions

*Le comité spécial du Sénat chargé d'étudier le sujet rend ses recommandations finales.*

ASTRID DELVA  
Contributeurice

**L**e 16 mai 2018, après une vague de protestations au sein de l'université suite à des allégations de harcèlement sexuel de la part de certains professeurs de la Faculté des Arts, un guide sur les relations intimes entre le corps enseignant et les élèves avait été mis en œuvre afin de clarifier les règles et les régulations mises en œuvre. Additionnellement, un comité spécial a été chargé au cours de l'automne de se consulter pour rédiger des recommandations quant au règlement qui devrait être accepté concernant les relations entre corps professoral et étudiant. Le 5 décembre 2018, ce comité spécial a publié son rapport final au Sénat.

**Un premier rappel à l'ordre**

La présidente du comité, Julie Lassonde, en charge du dossier, était présente au Sénat pour présenter le comité et l'issue de leurs démarches. Le comité, formé de



trois membres de l'équipe éducative et de trois membres représentant des élèves, et de deux membres étudiants remplaçants, a exploré pendant 6 mois le sujet. Le rapport met en évidence la nécessité d'interdire et de sanctionner toute relation entre un membre du corps enseignant et un·e élève qui se trouveraient dans la même faculté

et dont la relation serait basée sur des rapports de force de la part du membre du corps enseignant. Pour permettre aux étudiant·e·s et personnes qui travaillent au sein de l'université d'intégrer les règles mises en œuvre, Julie Lassonde a mis l'accent sur la nécessité de former le corps enseignant et de créer, au sein du campus, des es-

paces de discussion accessibles aux élèves afin d'ouvrir le débat. Néanmoins, une partie du rapport a fait polémique, car les trois représentantes des élèves, Safina Adatia, Bee Khaleeli et Naomi Vingron, ne l'ont pas jugé suffisamment clair. Les trois représentantes des étudiant·e·s ont, à l'approche de la date de rendu du rapport au Sénat, dénoncé dans un article du *McGill Tribune* les exceptions à la règle relevées par le comité.

**Des exceptions à la règle**

En effet, dans le premier cas stipulé, si la personne faisant partie du corps enseignant n'a aucun rôle direct d'éducateur, de superviseur ou encore d'enseignant vis-à-vis l'étudiant·e, que la situation ne crée aucune situation d'injustice ou de traitement de faveur pour l'élève et que cette même situation ne représente aucun poids pour les autres membres de l'équipe enseignante, cette relation n'est pas condamnable. D'autre part, si la relation existait déjà avant que

les deux individus ne se retrouvent dans la même université et que les conditions du premier cas de figure s'appliquent, la relation n'est pas illégale.

C'est justement ces deux cas de figure qui ont dérangé un grand nombre d'élèves et qui ont provoqué la colère des trois représentant·e·s des élèves membres du comité. Ainsi, lors de la séance du Sénat du 5 décembre, des élèves sont intervenu·e·s lors de la prise de parole de la présidente du Comité, Julie Lassonde, pour demander l'interdiction totale des relations entre un·e professeur·e et un·e élève, quel que soit le cas de figure. Ils et elles demandaient également plus d'accès à l'information pour les élèves, ce à quoi Julie Lassonde a répondu que « des soirées pizza ont été organisées en lien avec le SACOMS mais [que] personne n'était venu ». Un élève membre du Sénat a répliqué que les lieux choisis pour organiser les débats n'étaient pas assez propices à la discussion. ☺

# Connaître ses droits à McGill

5 questions à Brittany Williams, directrice exécutive de la Clinique d'information légale.

ANTOINE MILETTE-GAGNON  
Éditeur Enquête



**Le Délit (LD) :** *Pouvez-vous présenter rapidement la clinique d'information légale de McGill?*  
**Brittany Williams (BW) :** Nous sommes un service bilingue pour les étudiant·e·s de McGill et aussi pour la communauté québécoise. On donne de l'information juridique à ceux et celles qui en ont besoin, mais on ne donne pas d'information sur des enjeux de droit pénal ni de droit fiscal [...] Deuxièmement, on offre notre service de représentation

étudiante spécifiquement pour les étudiant·e·s de McGill qui ont des enjeux avec l'université, par exemple le plagiat, ou les violences sexuelles, [la clinique] peut être comme un avocat, mais dans le contexte mcgillois.

**LD :** *Pouvez-vous expliquer la différence entre une information juridique et un conseil juridique?*

**BW :** C'est une frontière assez fine. Comme information, nous pouvons offrir des portraits informatifs plus généraux. Par exemple, un étudiant vient nous voir et nous expose ses problèmes avec son propriétaire par rapport à des punaises de lit. Ce que nous pouvons faire, c'est dire : « Voici vos droits, voici vos obligations en tant que locateur ». Ce que nous ne pouvons pas faire, par exemple, c'est écrire une lettre pour vous, ou encore vous dire : « Voici ce que vous devriez faire. » Le plus spécifique sont les informations, le plus elles se rapprochent du conseil juridique. [...]

À la clinique de McGill, nous tentons de donner autant d'information que possible, mais nous établissons la frontière lorsque quelqu'un demande des

conseils du genre « Que devrais-je faire? » ou encore des recours précis. Là, on entre dans le rayon du conseil juridique.

**LD :** *Avez-vous remarqué un aspect particulier du droit qui est particulièrement méconnu de la communauté mcgilloise, mais qui est essentiel selon vous?*

**BW :** Une question que l'on a souvent concerne les droits des conjoints de fait. [...] Beaucoup de personnes croient que les conjoints de fait, après une séparation, ont le droit à un support, mais ce droit n'existe pas au Québec pour les personnes qui ne sont ni mariées ni unies civilement. [...] Une autre question que l'on reçoit souvent, c'est par rapport à la signature d'un bail. Beaucoup de locataires demandent un dépôt, par exemple pour les clés, ou encore un *damage deposit*. Dans le Code civil du Québec, c'est indiqué que ces dépôts sont illégaux. C'est écrit qu'un locateur ne peut demander qu'un mois de loyer [à la signature, ndlr], et c'est tout.

**LD :** *Pouvez-vous élaborer sur les types d'enjeux fréquents rencontrés en termes de représentation étudiante?*

**BW :** C'est un service évidemment confidentiel, mais nous voyons beaucoup de cas de plagiat, des étudiant·e·s qui ne comprennent pas en quoi consiste le plagiat ou comment il peut être conçu par un·e professeur·e. On voit moins de cas graves, comme des cas de violences sexuelles par exemple. Concernant les étudiant·e·s des cycles supérieurs, nous voyons souvent des problèmes de confidentialité ou encore des problèmes de propriété intellectuelle sur les recherches. [...] Pour les étudiant·e·s du premier cycle, cela concerne souvent des méconnaissances de ce qui est permis de faire en classe, ce qui est interdit, etc.

**LD :** *Enfin, comment concevez-vous le rôle de la clinique dans la relation entre les étudiant·e·s et l'administration mcgilloise?*

**BW :** Notre directrice de représentation étudiante – qui est non seulement en charge de la représentation, mais également des affaires universitaires – fait office de pont entre les étudiant·e·s et l'administration. Nous sommes chanceux·ses d'avoir l'occasion de siéger sur des comités où nous pouvons

avoir un impact sur les décisions qui toucheront les étudiant·e·s.

Donc, nous protégeons des étudiant·e·s particuliers·ères, mais nous avons également un regard holistique sur l'état des droits des étudiant·e·s, de leurs obligations. De plus, en tant qu'étudiant·e·s nous-mêmes, nous avons l'occasion de nous assurer que l'administration a accès à une perspective étudiante [lorsque vient le temps d'écrire les règlements]. L'administration va entendre le point de vue des étudiant·e·s de multiples façons, mais notre position nous permet de voir lorsque les étudiant·e·s ont des problèmes particuliers. Nous pouvons dire : « Ça, ça ne fonctionne pas très bien. » en se basant sur notre connaissance.

Donc, nous protégeons les droits individuels des étudiant·e·s, mais nous voulons utiliser notre position au sein du cercle de confiance de l'administration pour s'exprimer et dire : « Voici les opinions des étudiant·e·s. Voilà à quoi ils font face. Voilà les changements que nous pouvons faire pour le mieux-être de la communauté mcgilloise. » ☉

MONTRÉAL

## Montréal (dé)cadennasse Airbnb

La ville s'attaque aux locations de logements illégaux.

NIELS ULRICH

Coordonnateur de la production

Des logements insolites, une immersion dans la culture et la vie d'une ville, le tout adapté à des budgets variés sont autant de promesses offertes par les sites de location à court terme, dont la tête de file est l'entreprise Airbnb. Le phénomène de location à court terme, soit de moins de trente-et-un jours, souvent dans un but touristique, est en pleine expansion et n'épargne pas Montréal. Selon un rapport publié par l'École d'urbanisme de McGill, Montréal et Toronto sont les villes canadiennes les plus touchées par ce phénomène. Si l'on peut y voir une croissance de l'économie touristique, la multiplication de ce type de locations pose tout de même quelques problèmes.

Locations problématiques

La location de logements à courts termes peut s'avérer très rentable, tant pour les particuliers que pour des entreprises spécia-

lisées (dont la création est liée à l'expansion de ce type de location) avec des revenus pouvant s'élever à plus de deux cent mille dollars par an. Cependant, un premier problème peut être observé : ces logements ne sont pas disponibles pour des résident·e·s permanent·e·s, ce qui, dans certaines parties de Montréal, comme le centre-ville ou le Plateau (qui sont majoritairement touchés par ce phénomène), fait augmenter artificiellement les loyers. L'on a même observé à Montréal la présence d'immeubles comportant plus de logements loués à court terme qu'à long terme. Des problèmes de bruits, de pollution et de sécurité peuvent également être recensés.

Montréal réagit

Afin de répondre à ce problème, au travers de la loi 150, la ville de Montréal a établi la création de permis, délivrés par Tourisme Québec, qu'il est impératif de posséder afin de louer ou sous-louer son logement au travers de plateformes telles que Airbnb. Une distance de cent cin-

quante mètres entre les logements est également imposée. Cependant, il reste difficile pour la ville de s'assurer du respect de ces règles. De nombreux loueurs ne détenant pas de permis continuent d'utiliser les plateformes de location.

C'est l'une des raisons qui a motivé l'administration de Valérie Plante à mener une opération coup de poing, visant à retirer les boîtes de clé présentes sur le domaine public utilisées par certain·e·s loueurs et loueuses afin de transmettre leurs clés aux voyageurs et voyageuses. Cette technique permet notamment au loueur ou à la loueuse de rester relativement discret ou discrète, en permettant aux locataires et locatrices d'avoir accès au logement sans que celle ou celui-ci ait à se déplacer. Le 6 janvier 2019, de nombreuses boîtes-cadenas ont été enlevées par des agent·e·s de la ville. Certains cadenas avaient déjà été retirés par leur propriétaire à l'annonce de l'opération. Valérie Plante affirme que la présence de ces cadenas sur le domaine public est « tout à fait inacceptable ».



Airbnb rétorque

La plateforme Airbnb affirme en réponse que la location à court terme peut s'avérer être bénéfique pour la communauté et les commerces locaux. Selon elle, les voyageurs et voyageuses utilisant la plateforme de location visitent d'autres quartiers que le centre-ville. Ils et elles restent sur place plus longtemps et dépensent dans des

commerces qui ne reçoivent pas d'argent des revenus du tourisme traditionnel. Sur son site, Airbnb affirme que la plateforme ne peut pas s'engager à donner des conseils légaux. La plateforme rappelle cependant l'importance de respecter la législation mise en place par la ville de Montréal en redirigeant les annonceurs et annonceuses potentiel·le·s vers les sites internet des services municipaux. ☉

# Gilets jaunes en France : qu'en est-il?

La mobilisation se maintient, mais l'avenir est incertain.

ANGE AUDER  
Contributeur

Lors du rassemblement national du 12 janvier, le ministère de l'intérieur français fait état de 84 000 manifestants. Un regain par rapport aux deux dernières semaines, mais aussi moins d'un tiers de l'ampleur des débuts de la mobilisation. Si « l'essoufflement » du mouvement dont parlent les médias français est discutable, l'avenir des gilets jaunes est véritablement compromis par l'enlèvement progressif du débat national se faisant autour de la contestation. Pour comprendre, il convient de revenir sur un mouvement à plusieurs égards inédit dans le paysage sociopolitique français.

## Un mouvement national

Le mouvement des gilets jaunes est une contestation nationale comme on en voit peu : elle réussit à casser avec la malédiction traditionnelle de la concentration urbaine, la majorité des manifestants se regroupant dans les zones rurales. Elle est aussi inédite de par son hétérogénéité : plusieurs études ont pointé du doigt l'alliage de différents courants politiques sous une même bannière. Malgré la diversité des profils, les reven-



dications sont les mêmes : faisant originalement écho à la hausse de la taxe sur le carbone, le mouvement réclame un changement radical de la politique fiscale et sociale du gouvernement, jugée injuste, vers une taxation plus compréhensive et une hausse du pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires.

À tous les échelons du mouvement, le désir pour davantage de démocratie directe (notamment par le biais du référendum d'initiative populaire, dit R.I.C) se fait également entendre. Dès les premières manifestations, se déroulant prin-

cipalement sous forme de défilés et de blocages, l'opinion publique est plutôt favorable au mouvement.

À dater du 11 janvier, 74% des Français trouvent le mouvement justifié, et 61% le soutiennent. Mais certaines questions continuent de diviser le pays.

## La violence symbolique

D'abord, la violence : de nombreux accrochages sont recensés lors des manifestations, notamment entre les manifestants et les forces de l'ordre, amenant

à plus de 5 000 arrestations. À Paris comme dans les plus grandes villes, de nombreux véhicules sont brûlés et des vitrines brisées. Les images de l'Arc de Triomphe recouvert de tags sont lourdes de symbole et choquent l'opinion publique. Alors que le mouvement est officiellement non-violent, le débat s'enflamme au sujet de la légitimité de tels moyens d'action, laissant apparaître des clivages importants au niveau de l'information et des espaces dans lesquels elle est relayée : alors que les médias dominants passent et repassent les images des Champs-Élysées plongés dans une atmosphère de chaos, les réseaux sociaux sont envahis d'images d'importantes violences policières, de billets déplorant les moyens violents et hasardeux employés par les forces de l'ordre, comme la grenade explosive, une arme que la France est le seul pays d'Europe à utiliser dans ce contexte.

Ensuite, la question de la réponse gouvernementale polarise aussi les Français. Le mouvement des gilets jaunes réclamant notamment la démission d'Emmanuel Macron, il ne peut que difficilement obtenir gain de cause, même si la cote d'impopularité du président atteignait 75% avant

Noël. Si l'exécutif recule symboliquement sur la hausse de la taxe carbone et consent à un ensemble de mesures dites « d'urgence économique et sociale » allant dans le sens des revendications, la plupart des demandes restent insatisfaites, notamment l'instauration du R.I.C. et le retour de l'impôt sur la fortune, que Macron a fait disparaître.

## La suite des événements

Alors que le mouvement se poursuit, les positions se durcissent chaque jour davantage. Les grandes chaînes de télévision (proches d'Emmanuel Macron depuis sa campagne présidentielle) ont tendance à marginaliser un mouvement qui reste populaire auprès des Français, tandis que la rhétorique des gilets jaunes prend chez certains des accents populistes et démagogiques. Pour des sociologues tels que Monique Pinçon-Charlot, ou encore des politiciens comme Jean-Luc Mélenchon, il s'agit là d'un conflit de classe : on assisterait à la contestation légitime d'une classe populaire que desservirait gravement la politique fiscale d'un ordre néo-libéral au service des plus riches. ☹

ANALYSE POLITIQUE

# Des partielles déterminantes

Chaque semaine, *Le Délit* analyse un aspect de la politique québécoise.

RAFAEL MIRÓ  
Éditeur Actualités

Après avoir laissé plusieurs mois ces circonscriptions vacantes, le gouvernement libéral de Justin Trudeau a déclenché des élections dans Outremont (Québec), York-Simcoe (Ontario) et Burnaby-Sud (Colombie-Britannique).

Si à l'habitude ce genre d'évènement passe sous le radar, à moins d'un an des élections générales, les résultats de ces trois courses risquent d'être largement relayés et analysés par les grands médias : ces trois circonscriptions sont autant de baromètres des tendances électorales qui auront un impact sur le scrutin du 21 octobre. York-Simcoe, en premier lieu, est un bastion du parti conservateur, qui a obtenu plus de 50% des voix dans les trois dernières élections. Si le gagnant de ce vote n'a que très peu de chances de faire surprise, les résultats devraient donner une bonne idée de la popularité du Parti Populaire du Canada (PPC), un nouveau parti de droite fondé par

l'ancien ministre et député beauceron Maxime Bernier. Même si ce parti, qui tente d'aller chercher des électeurs plus à droite que le parti conservateur, n'est pour le moment que très marginal, à cause de la division du vote, qu'il obtienne même seulement quelques points de pourcentage du vote en octobre pourraient fortement nuire au parti conservateur. Si le candidat du Parti Populaire ne parvient pas à s'illustrer dans York-Simcoe, un comté rural au nord de Toronto représentant une cible pour le parti,

les troupes d'Andrew Scheer pourront respirer un peu.

## Ressac orange

La circonscription d'Outremont, détenue depuis 2007 par l'ancien chef néo-démocrate Thomas Mulcair, représente probablement un baromètre encore plus significatif. À l'époque, ce ministre démissionnaire du gouvernement de Jean Charest avait créé la surprise en l'emportant contre le candidat libéral, dont le parti avait occupé

la circonscription presque sans interruption auparavant. C'est en partie cette victoire inespérée qui avait donné de la crédibilité aux aspirations québécoises du NPD et qui avait pavé la voie à la fameuse vague orange de 2011, lorsque 58 députés néo-démocrates québécois avaient rejoint Thomas Mulcair à la Chambre des communes, propulsant le NPD à l'opposition officielle. Cette fois-ci, la circonscription est fortement convoitée par le parti libéral, où la candidate Rachel Bendayan fait activement campagne depuis déjà plusieurs mois. Pour le NPD, qui a déjà perdu la majeure partie de ses sièges québécois aux dernières élections et qui est actuellement au plus bas dans les intentions de vote au Québec, une défaite dans le bastion de leur ancien chef serait un véritable choc. Pour le moment, les sondages menés par Radio-Canada semblent pointer vers une victoire facile des libéraux.

## Le chant du Singh?

Malgré tout, ce sera probablement vers l'ouest que regarderont

les militants néo-démocrates le 25 février. La circonscription vancouveroise de Burnaby-Sud, laissée vacante par le nouveau maire de la ville, est convoitée par Jagmeet Singh, le chef du NPD, qui cherche à entrer aux communes avant l'élection. Les néo-démocrates ont d'ailleurs accusé le premier ministre d'avoir repoussé les élections partielles le plus tard possible afin d'empêcher son rival de siéger en chambre. Or, les sondages annoncent une course très serrée dans cette circonscription. Dans le cas où Singh ne réussirait pas à gagner, il serait fort probable qu'il soit obligé de démissionner : de nombreux membres de son parti lui reprochent en effet de ne pas avoir réussi à se faire connaître et apprécier des électeurs, notamment au Québec où le parti risque de perdre tous ses sièges : le *Toronto Star* rapporte même qu'un mouvement de contestation du chef a pris forme dans les rangs du parti. S'il advenait que Singh perde son élection partielle, il sera difficile pour le parti de passer à travers une course à la direction sans se discréditer un peu. ☹

## La dangereuse disqualification de la violence politique

### L'auto-défense des mouvements contestataires, bouclier contre la violence légitime?

EMMA RAIGA-CLEMENCEAU  
Contributrice

**L'**incompréhension face à la violence contestataire s'accompagne rapidement d'une volonté de la délégitimer: trop « radicale », desservant la cause du mouvement, non-démocratique... Un rapport de force se fonde ainsi sur l'auto-proclamation implicite des classes dominantes partisans d'institutions économiques, sociales et politiques: celle d'être juge de la légitimité d'un mouvement social. C'est un regard que s'autorise les classes dominantes, car la violence de ces mouvements sociaux leur est le plus souvent adressée. Elle naît en effet d'un malaise, d'une frustration relative éprouvée par les classes sociales les plus défavorisées au sein d'un système socio-économique toujours plus inégalitaire.

#### Condamner pour éviter

« Quand une domination approche de son point de renversement, ce sont toutes les institutions du régime, et notamment celles du gardiennage symbolique, qui se raidissent dans une incompréhension profonde de l'événement — l'ordre n'était-il pas le meilleur possible? ». L'économiste et chercheur au Centre de sociologie européenne Frédéric Lordon souligne ici le réflexe de résistance des élites face aux mouvements contestataires lorsque ces derniers atteignent un certain seuil de « débordements », souvent ancrés dans un usage de la violence physique et matérielle. En témoigne l'actualité sociale française de ces derniers mois, fortement marquée par les actions des Gilets Jaunes, soutenues par la majorité de l'opinion publique mais dont les manifestations de violence sont jugées inquiétantes par la quasi-totalité de la classe politique et des médias. On remarque, comme l'évoque Lordon, un ahurissement et une consternation de la part de ces derniers devant la violence des scènes « d'émeutes », de saccages, d'incendies, d'altercations avec les agents de police, de casses... Comme si les actes et les propos violents des Gilets Jaunes sortaient de *nulle part*.

#### Au service des plus forts

Cette « délégitimation » de la violence comme arme de contestation et de protection politique



repose sur l'idéal moral et politique du monopole de la violence légitime par l'État. Ce monopole, fruit du consentement des citoyens, permet ainsi à l'État d'être le seul à pouvoir exercer une violence sur son territoire de manière légitime, par le biais de ses bras régaliens — la police, l'armée ou la justice. Cette légitimité repose cependant sur la conformité au droit et à l'équité, dont l'évaluation est directement accordée aux représentants individuels de l'État. Un policier détient alors tout le pouvoir d'être violent à l'égard de manifestants, en toute légitimité, si ce geste découle d'un besoin d'auto-défense ou de protection des autres citoyens. Dans son livre *Se défendre : une philosophie de la violence*, Elsa Dorlin retrace la

généalogie du monopole de la violence légitime pour expliquer comment l'État a pu historiquement désarmer certains groupes tout en permettant l'armement d'autres, partageant ainsi son monopole. Une attribution discriminatoire, qui a pu au fil de l'Histoire être fondée sur des principes racistes et classistes.

Elle revient en effet sur l'Histoire coloniale française, où le Code Noir de 1685 institutionnalisa l'armement des colons tout en interdisant l'usage d'une arme par les autochtones. Cette législation d'exception était également pratiquée lors des phases suivantes de colonisations du 19e et 20e siècle. L'État délégua en quelque sorte le droit aux élites de faire justice

elles-mêmes, pour se « défendre » contre l'Autre, défini dans l'imaginaire colonial raciste comme étant d'une civilisation et d'une intelligence inférieure tout en habitant un corps plus « fort » et donc dangereux, imprévisible. L'extrême violence employée pour réprimer les mouvements de résistance et de contestation indépendantistes était ainsi davantage justifiable.

Elsa Dorlin insiste également sur la pratique du lynchage aux États-Unis, une exécution sommaire commise par un groupe de personnes, sans procès ni possibilité pour « l'accusé » de se défendre. C'est ainsi que plusieurs milliers de personnes afro-américaines furent lynchées et leurs bourreaux

protégés par une loi non écrite, celle qui permettait aux personnes blanches d'agir en « justiciers ». En effet, bien souvent, un lynchage était la punition réservée à une personne de couleur pour avoir « offensé la suprématie blanche » (accusation d'insultes, de disputes, de viols — en particulier commis par des jeunes hommes noirs) mais sans aucune preuve nécessaire. Une pratique ayant aujourd'hui disparu, mais dont les fondements idéologiques peuvent être retrouvés dans certaines institutions encore en place, notamment l'incarcération de masse des hommes noirs aux États-Unis. Le taux d'incarcération atteint aujourd'hui des records : d'après le Pew Research Center, 1/3 de la population incarcérée en 2018 était afro-américaine, tandis que les Afro-Américains représentent 12% de la population totale américaine. Ces exemples historiques révèlent ainsi des instances où le monopole de la violence légitime par l'État fut rompu. L'usage de la violence par les colons français et par les populations blanches américaines était justifié, voire même encouragé, pour préserver un certain ordre social et la protection de la population vis-à-vis de groupes — souvent racisés —, criminalisés et dépourvus d'un droit à l'auto-défense.

#### Les gages d'apaisement social

L'apparente pacification des sociétés occidentales au 20e siècle a été interprétée comme l'effet d'une meilleure intégration des classes populaires et communautés défavorisées dans les institutions. Ce sentiment de pouvoir s'exprimer, se défendre, consommer, grimper l'échelle sociale est effectivement un gage d'apaisement social. Selon l'historien Gérard Noirel, c'est lorsque les canaux d'intégration, notamment de l'éducation ou de la participation politique, s'affaiblissent que la violence physique apparaît comme l'arme ultime des invisibilisés. L'historien spécialiste des questions urbaines Michael Katz, dans son article *Why Don't American Cities Burn?*, souhaite expliquer pourquoi les émeutes raciales sont moins fréquentes (l'article fut publié avant le mouvement Black Lives Matter en 2013) depuis les années 1970, alors que les inégalités raciales, même si elles ne prennent plus les mêmes



IYAD KAGHAD

## « S'il faut parler de violence, alors pourquoi la violence symbolique est-elle autant banalisée face au spectacle de la violence matérielle? »

formes qu'au cours de la ségrégation, ne font qu'accroître. La thèse de Katz est la suivante : l'État américain mène des politiques de *management* de la marginalisation, c'est-à-dire une dépolitisation (la politique ici définie comme le projet d'intellectualiser et d'agir contre l'oppression économique, sociale et politique), amoindrissant ainsi la possibilité d'un soulèvement. Cette dépolitisation peut ainsi découler de l'existence de certains canaux d'intégration, comme l'incorporation d'Afro-Américains dans les institutions (via la discrimination positive par exemple) ou l'accroissement du pouvoir d'achat permettant aux populations noires de consommer et de se sentir égales aux populations moyennes blanches. Mais ce *management* prend aussi la forme d'une répression des mouvements contestataires à travers, par exemple, l'incarcération de masse ou *hyper-policing*, un maintien de l'ordre et une surveillance proactifs d'une communauté criminalisée qui finit par interioriser cette identité. Katz perçoit ainsi les canaux d'intégration d'une manière assez négative, surtout lorsqu'ils existent en parallèle d'une répression policière, souvent mis en place en tant que simples pansements. Car permettre l'intégration de certains Afro-Américains dans les hautes sphères de l'État ne peut suffire si les politiques publiques ignorent les inégalités d'accès au logement ou scolaires des classes populaires afro-américaines. La paix sociale ne tient alors qu'à un fil, qu'à un acte de violence policière de trop, comme on a pu le voir lors des émeutes raciales de Ferguson et de Baltimore en 2014 et 2015.

### La révolution des Black Panthers

Les moments de crise socio-économique, touchant en particulier les populations défavorisées, sont par conséquent propices à l'éclatement de la violence contestataire. Ce sont des moments où ces populations, marginalisées socialement, ne se contentent plus

de compromis face aux injustices grandissantes, ne se sentent plus protégées par l'État face à des systèmes essentiellement violents. Ce fut le cas des Black Panthers notamment, un exemple longuement analysé par Elsa Dorlin. Ce mouvement militant nationaliste et d'inspiration maoïste est né malgré les victoires législatives du mouvement des droits civiques, pour libérer le peuple noir des injustices économiques et sociales, du service militaire et de la répression policière. C'est particulièrement à cet égard que le mouvement se définit : sa mission était de défendre la population noire de la violence de l'État. La question de l'usage de la violence n'a donc jamais été exclue du programme des Black Panthers, même si d'autres actions « pacifistes » ont été menées en parallèle — comme celui du *Free Breakfast for Children*, un programme permettant la distribution d'un petit-déjeuner à plus de 10 000 enfants Afro-Américains défavorisés à travers le pays. L'un des premiers moyens d'action des Black Panthers était d'organiser des patrouilles de surveillance de la police à Oakland pour s'assurer de la légalité de chacune des interventions des forces de l'ordre. Ces patrouilles étaient armées mais l'objectif du groupe était toutefois de rester dans le strict cadre de la légalité, s'appuyant sur le deuxième amendement de la Constitution pour justifier le port d'armes non dissimulées de ses membres. Le mouvement théorisa cette pratique comme étant de l'auto-défense, une contre-offensive, en opposition aux mouvements non-violents des années précédentes où « le corps militant » se comportait davantage en « martyr » et non en porteur d'une vengeance. De nombreux affrontements entre les Black Panthers et la

police ont ainsi eu lieu, aboutissant à la mort de plusieurs militants et de policiers. Ce mouvement, fortement dénoncé et catégorisé comme essentiellement radical, fut la cible de multiples enquêtes du FBI qui le caractérisa de « plus grande menace à la sécurité intérieure du pays ». Les Black Panthers ont ainsi choisi, quelques années seulement après le mouvement non-violent des droits civiques, de se réapproprier le droit à l'auto-défense face à une brutalité policière banalisée.

Ces dernières années ont vu l'émergence et le développement d'autres groupes qui ne refusent pas non plus l'usage de la violence : les Black Blocs, des groupes éphémères de mouvance libertaire utilisant des tactiques de manifestation ou des formes d'action directe, fortement médiatisés depuis le début des années 1990. On peut retracer ses origines après la scission de l'extrême gauche allemande en 1980, divisée entre le Parti Vert et les mouvements autonomes. Ceux organisés à Berlin Ouest s'insurgèrent contre les incursions policières prônant l'appropriation violente des biens matériels produits par le capitalisme. Depuis, les Black Blocs en tant que groupe d'affinité se sont internationalisés. Ils s'organisent souvent en intervenant dans des manifestations, ciblant les symboles de l'État et du capitalisme, de la police ou des groupes d'extrême droite, mais aussi se donnant pour mission de protéger physiquement les manifestants pratiquant la désobéissance civile des violences policières en faisant, par exemple, reculer les lignes policières. Les militants des Black Blocs soutiennent que le capitalisme est infiniment plus destructeur qu'aucune de leurs actions

directes. On retrouve ce discours chez certains Gilets Jaunes, résumé par l'écrivain Edouard Louis dans sa publication sur Facebook le mois dernier : « Les gilets jaunes parlent de faim, de précarité, de vie et de mort. Les « politiques » et une partie des journalistes répondent : « des symboles de notre République ont été dégradés ». Mais de quoi parlent ces gens? ». S'il faut parler de violence, alors pourquoi la violence symbolique est-elle autant banalisée face au spectacle de la violence matérielle ?

### Ultra sécurité et ultra violence

Quelle est la réponse de l'État face à la violence contestataire? Les mouvements sociaux, qu'ils emploient la violence ou non, sont en effet de plus en plus criminalisés, comme nous le précise le chercheur en sociologie et philosophie politique Manuel Cervera-Marzal, auteur du livre *Les nouveaux désobéissants : citoyens ou hors la loi?*. Il se focalise sur des exemples de mobilisations qui s'orientent vers des modes d'action qu'il nomme « ex-légaux », refusant d'obéir de manière aveugle ou inconditionnelle aux lois, une désobéissance face à des situations que les manifestants jugent anti-démocratiques. Il insiste surtout sur le climat sécuritaire dans lequel ces mouvements prennent forme, de moins en moins propice à l'expression citoyenne, où le droit de vote n'est pas à lui seul tout à fait garant de la démocratie. Il donne comme exemples la remise en question du droit de grève depuis la place du service minimum ou l'interdiction de manifestations en France en 2015 et en 2016 comme lors de la COP 21. À cela pourrait s'ajouter une analyse de la mutation du maintien de l'ordre en France, où les forces policières ont désormais pour objectif de contrôler les manifestations avant même qu'il n'y ait de débordements — alors qu'au cours des décennies précédentes, les forces de l'ordre privilégiaient une mise à distance, une position statique, au lieu d'une infiltration dans les manifestations pour en ex-

traire les leaders par exemple. On se souvient également du Printemps Émeraude où en réaction aux moyens de pressions des étudiants et manifestants, l'Assemblée nationale du Québec présenta le projet de loi 78, imposant des distances minimales pour la tenue de piquets de grève près des institutions d'enseignement ainsi que des restrictions aux organisateurs de manifestations comptant plus de 50 participants. Cette loi, dénoncée par le Barreau du Québec, Amnesty International et le Conseil des droits de l'homme de l'ONU, a fini par être abrogée quelques mois plus tard par le gouvernement de Pauline Marois. Elle résonne cependant avec le projet de loi français porté par le président du parti Les Républicains au Sénat en octobre dernier : à titre de prévention, les préfets pourraient prononcer l'interdiction de manifestations dans un but de sécurité publique, en parallèle de la création d'un fichier national d'interdits de manifester, l'autorisation de fouilles et palpations pendant les six heures précédant les manifestations. Il y a quelques jours seulement, on entendait également l'annonce par le premier ministre français Edouard Philippe d'une loi durcissant les sanctions contre les casseurs et les manifestations non déclarées — « l'ultra sécurité » face à « l'ultra violence ».

Les mouvements des Blacks Panthers est difficilement comparable à celui des Blacks Blocs, encore moins à celui des Gilets Jaunes, chacun mû par des luttes, des organisations et des idéologies considérablement différentes. Cependant, que cela soit les Black Panthers prônant l'auto-défense contre le racisme, les Blacks Blocs contre un capitalisme sauvage, ou les Gilets Jaunes contre un pouvoir politique néolibéral négligeant les réalités des classes populaires, tous ces mouvements contestataires ont pu définir la violence de la même manière. Pour ces mouvements, la violence est avant tout une source de protection politique, au cours de moments historiques précis, de non-retour, où les violences institutionnelles et symboliques sont trop visibles, trop invivables, trop banalisées par les groupes dominants. Il ne s'agit pas d'affirmer le bienfondé de la violence contestataire, mais simplement de l'appréhender dans un cadre qui ne peut être analysé strictement sous le prisme du monopole légitime de la violence par l'État. L'État est aujourd'hui dans de nombreuses sociétés occidentales doublement fautif : il ne protège pas ses populations des inégalités matérielles et de la violence symbolique du système néolibéral, et leur reproche ensuite de s'en insurger violemment, l'État employant à visage découvert un usage répressif de la violence. Il n'en est pas pour autant tenu responsable, dès lors qu'il nie l'existence de cette première violence. C'est ce que Frédéric Lordon décrit comme « le piège parfait », la disqualification de la violence contestataire permettant la légitimation de la violence répressive, alors perçue comme « nécessaire » pour contenir la rage irrationnelle d'en bas. ☉

## La face noire de la philosophie

SIMON TARDIF  
Éditeur Philosophie

Toute la philosophie de Nietzsche suit la sentence de *Par-delà bien et mal* : toute philosophie est la confession de son auteur. Quel étonnement, alors, de retrouver chez le Professeur Nietzsche pareille pratique ! Car, s'il fut professeur, n'était-ce pas la règle pour lui de ne vivre que des mots sans guère se soucier de la vie à laquelle ils menaient ? Non, Nietzsche n'était pas de cette étoffe des soirées mondaines ; il portait en lui un courage marmoréen dont si peu peuvent se targuer. Ne nous étonnons donc pas, dorénavant, de retrouver chez lui ce qu'il enseigna. Sa philosophie est celle de l'épreuve et de la souffrance. Sa vie en sera un hommage grandiose. Commençons à en dresser le corps.

### IRRUPTION DE LA GRANDEUR

Quel genre d'homme était Nietzsche et quelle vie a-t-il menée ? L'excellente biographie de Dorian Astor nous permet d'apprécier une part significative de la généalogie de la chair de Nietzsche. Dès l'école de Pforta, il y fait la confession d'une volonté de maîtrise de soi, passant chez lui

par une dureté envers lui-même. En se livrant à la discipline de Pforta, sa chair livrera ultérieurement les fruits d'un véritable *Züchtung*. En effet, l'élevage auquel il se consacra illumine l'entièreté de son œuvre dans la mesure où, d'une part, les appels qu'il nous fit parvenir ne sont pensables que dans cette pure maîtrise — que sont les expériences de l'*amor fati* et de l'éternel retour sans cet art ? — et, d'une autre, en ce sens que son génie du style et les si nombreuses exigences qu'il se donna sans cesse ne sont que l'aboutissement d'une volonté annoncée. Les conditions de possibilité de Nietzsche sont visibles — dans une sorte de mouvement rétrograde, il est vrai — dès ses premiers écrits. « *Qu'apprend-on à une dure école ?* », nous apostrophe-t-il encore aujourd'hui ; « à obéir et à commander ».

Pour autant que les thèmes nietzschéens négocient avec la souffrance, l'innommable, le terrible, l'effroi, l'étrangeté et la ruine, il n'aurait jamais été possible pour une seule âme de faire affaire avec pareilles affaires n'eût été son ascension au titre de maître des tensions. Dans ses luttes l'opposant à l'indicibilité du réel, Nietzsche s'est constitué par l'épreuve de la

domination de soi. Il nous faut impérativement entendre l'appel nietzschéen : maîtrise de soi, dépassement de soi et réalisation de soi. Problème d'herméneutique se voulant, il peut être difficile d'estimer combien Nietzsche a véritablement vécu pareille vie philosophique tellement son ampleur dépasse la conception contemporaine que l'on peut avoir de quelques exigences, du reste celles envers soi-même. Nous ne sommes pourtant pas sans idée de la chose. Rappelons à nous une anecdote datant

des jeunes années de Nietzsche à Pforta. Une conversation sur l'histoire romaine, entre étudiants, eut lieu au sujet de Mucius Scaevola, ce héros romain qui, dans la guerre contre les Étrusques, se serait infiltré dans le camp du roi étrusque à toute fin assassine. Il fut cependant capturé et l'historien Tite-Live avance que lorsque Scaevola fut menacé d'être brûlé vif, ce dernier s'écria, en jetant sa main dans un brasero : « Le corps est peu de chose pour qui aspire à la gloire ! » En réponse à cette histoire, l'un des étudiants clama qu'il lui apparaissait impensable qu'un homme se fasse subir pareille épreuve. Nietzsche, homme qu'il était déjà, répliqua « Pourquoi donc ? » et mis lui-même, à l'aide de plusieurs allumettes, feu à sa main. Ce fut l'un des surveillants qui interrompit l'expérience, sans quoi Nietzsche l'eût continuée.

Si cette anecdote n'est pas sans pointer vers la témérité et non quelque forme de courage, elle nous aide à apprécier en quoi Nietzsche savait déjà, au fond de lui, ce qu'était la « volonté de puissance ». Il faut comprendre le concept de « volonté de puissance » (*Wille zur Macht*) non pas comme la volonté d'imprimer notre domination sur l'autre, mais plutôt convient-il de comprendre celui-ci à la manière d'un champ de bataille — auquel seraient assujetties toutes les espèces vivantes — où les différentes pulsions de notre corps entreraient simultanément en lutte les unes contre les autres. Nietzsche savait donc dominer la douleur de la brûlure au nom d'autres choses. Dès ses jeunes années, une part significative de la philosophie nietzschéenne s'y trouvait à l'état de germe. Il n'eut qu'à devenir qui il était.

Bien que lire l'œuvre du professeur bâlois nous enseigne admirablement les chemins noyés d'ombre parcourus de toute part et que sa poésie naufragée trace le contour de ses souffrances et de sa solitude hyperboréenne, nous ne saurions demeurer indifférents au Nietzsche de Dorian Astor par les ouvertures biographiques qu'il dégage avec brillance. Néanmoins, que reste-t-il à faire de cette philosophie qui apparaît avoir été celle d'un corps ? La philosophie, si elle est sérieuse, doit être interprétée par une critique de la chair des philosophes.

« EN CONTRAIGNANT LES ÉGARÉS À FAIRE ENTRER DANS LEUR TÊTE, COMME UNE CONNAISSANCE RATIONNELLE, UN GALIMATIAS FAIT DES ABSURDITÉS LES PLUS GROSSIÈRES, UN TISSU DE CONTRADICTIONS IN ADJECTO, UN DÉLIRE RAPPELANT CELUI DES MAISONS DE FOUS, LE CERVEAU DES PAUVRES JEUNES GENS, QUI LISAIENT CELA AVEC UN DÉVOUEMENT DE CROYANT ET CHERCHAIENT À SE L'ASSIMILER COMME LE COMBLE DE LA SAGESSE, SE DÉTÉRIORA TELLEMENT QU'IL EST RESTÉ DEPUIS LORS DANS L'INCAPACITÉ ABSOLUE DE PENSER. »

ARTHUR SCHOPENHAUER

## Nietzsche et la vie philosophique.

### CRITIQUE DE LA CHAIR

Nietzsche le confirmera dans ses notes pour *Ecce Homo* : « Qui a la moindre idée de ce que je suis devinera que j'ai vécu plus d'expériences qu'aucun homme. Le témoignage en est même inscrit dans mes livres : qui, ligne pour ligne, sont des livres vécus, à partir d'une volonté de vivre, et par là, en tant que *création*, représentent un vrai supplément, un surplus de cette vie. » Ce Nietzsche qui jette son regard sur les réminiscences de ses différentes phases existentielles sait reconnaître, du haut des cimes, l'ampleur de son voyage.

Aux fins de notre propos, dégageons la liste des plus grands concepts nietzschéens : l'*amor fati*, l'apollinien, l'aristocratie, la chair, le dionysiaque, l'élevage, l'esprit libre, l'éternel retour, le gai savoir, la généalogie, la hiérarchie, l'instinct, le nihilisme, le *pathos*, le renversement des valeurs, la volonté de puissance... N'aurions-nous pas déjà, en quelques mots, ramené l'homme à ce qu'il fut en idée ? Et ainsi donc, n'aurions-nous pas nommé en peu de lettres la vie de l'homme ? Le philosophe, nous dira Nietzsche, est un « abrégé de l'univers ». Par la confession de son corps, nous portons à nous la critique de sa chair. Dans la troisième *Inactuelle*, Nietzsche nous dira plus loin que « l'unique critique possible d'une philosophie, et la seule aussi qui prouve quelque chose, c'est-à-dire celle qui consiste à essayer si l'on peut vivre selon elle, n'a jamais été enseignée dans les universités ». En effet, « on n'y a jamais enseigné que la critique des mots par les mots ». À contre-courant de l'université, la proposition nietzschéenne peut nous convertir à d'autres modalités. Si la vie philosophique — prenons pour exemple celle des Anciens par l'intermédiaire des atomistes et des stoïciens — est l'affaire de la critique de la chair, en cela que nous conduirions à nous l'expérience d'un art de vivre, entendons que par la pratique des sectes philosophiques nous nous découvririons la seule réponse appropriée : vivre. Pour autant, vivre pareille existence revient à « *vouloir* vivre certaines expériences, donc se jeter dans la gueule des événements ».

Cela n'est pas anodin. La vie philosophique est l'affaire d'un courage à sans cesse reconduire. La philosophie est dangereuse puisque

vraiment vivre l'est aussi. Si les légions de philosophes universitaires n'eurent jamais vraiment le courage de leurs mots, entendons ici toute la difficulté de la vie philosophique. Si la philosophie se trouve dans une chair, la vie philosophique en est l'impression au fer. Nietzsche se souvient du cas de Heinrich von Kleist et des effets de la philosophie kantienne sur son corps : Kleist en est mort. Elle a à ce point conduit Kleist à ne plus voir nulle parcelle de lumière, tout possédé qu'il fut par l'expression populaire d'une telle pensée menant à un scepticisme et un relativisme rongeurs et destructeurs, qu'il préféra s'en libérer par tous les moyens qu'il jugea les siens. Une philosophie décadente meurtrit le corps, le fatigue, rapaille des tendances tel le corps d'un centaure et fédère les démons en ligue. C'est pourquoi il convient à nous d'évaluer les différentes philosophies. De quels moyens disposons-nous dans cette quête ?

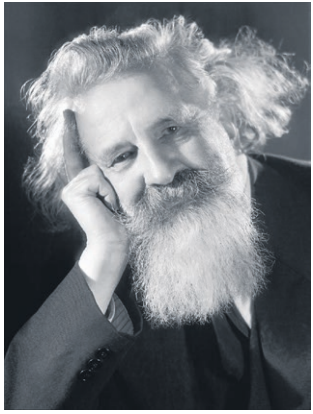
Nous avons pour nous, comme nous l'avons dit, l'expérience de la chose. Or, celle-ci n'est-elle bien souvent envisageable que du moment où nous apparaît l'exemplarité ! Déjà, dans la troisième *Inactuelle* consacrée à Schopenhauer, Nietzsche annonçait estimer un philosophe « dans la mesure où il y a en lui quelque chose d'exemplaire ». L'irruption de la grandeur de Nietzsche nous témoigne de cette exemplarité. Aussi rayonne-t-elle, suivant en cela les notes préparatoires à *Ecce Homo*, de part et d'autre de son œuvre. Le philosophe nous dira : « L'exemple doit s'afficher dans la vie et non pas seulement dans les livres ; il doit donc être donné, comme l'enseignaient les philosophes de la Grèce, par l'expression du visage, l'attitude, le vêtement, le régime alimentaire, les mœurs, plus encore que par les paroles et surtout que par l'écriture. »

Vivre philosophiquement et critiquer la chair des philosophes pour en déterrer les bonnes et mauvaises tendances, cela revient à penser avec Nietzsche — et aussi un peu avec le singulier Pierre Hadot — que la philosophie n'est pas que le métier des prétextueux et autres bourgeois des mots. Que penser de Nietzsche ? Que penser des philosophes ? À nous d'en faire la critique charnelle et de goûter aux faveurs des expériences héroïques. ☹



BÉATRICE MALLERET

# SUGGESTIONS D'HIVER 2019



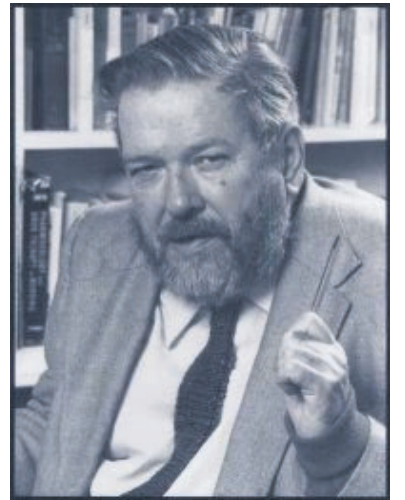
## GASTON BACHELARD (1884 - 1962)

*La poétique de l'espace* (1957) :

Dans ce merveilleux opus, Gaston Bachelard nous livre, par la pensée poétique, la ferveur nous permettant d'habiter le monde avec grande beauté. *La poétique de l'espace* s'inscrit dans la série de livres de Bachelard consacrés à la « phéménologie de l'imaginaire ». Face à un monde dénué de sens et de l'attentivité qui en trace le sublime, pareil

livre nous permet d'apprécier la sacerdoce du vivant et autres vertiges vitalistes auxquels nous devrions rendre grâce. Qu'est-ce la beauté d'une maison ? Comment pouvons-nous habiter notre demeure ? Quelle consolation saura recomposer le mouvant sanguin du milieu chaleureux ? Bachelard nous offre des réponses à pareilles questions, sinon des chemins où s'esquissent les retours bienheureux.

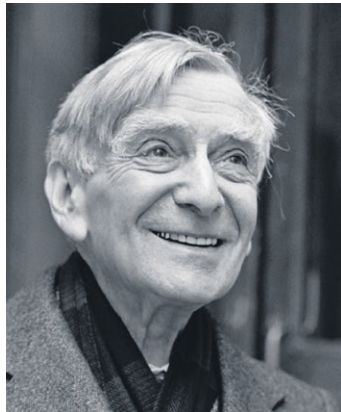
## GEORGE GRANT (1918 - 1988)



*Technology and Empire: Perspectives on North America* (1969) :

Dans ce livre, George Grant travaille philosophiquement les termes qui ont marqué la politique canadienne depuis la parution de son précédent livre *Lament for a Nation: the Defeat of Canadian Nationalism*. Suivant les traces de Martin Heidegger et de Jacques Ellul, Grant cherche à comprendre le processus historique inhérent à nos sociétés techniques, n'hésitant pas à comparer (comme les

deux autres) le capitalisme libéral au communisme bolchévique ou encore au fascisme nazi. La clef de lecture, si l'on en croit Grant, réside dans la pensée technique commune à ces trois grands empires idéologiques. Aujourd'hui, à une époque où les communautés se décomposent, la pensée de Grant concernant le destin de nos sociétés est d'une actualité à en faire trembler les âmes. Les processus historiques tels que décrits par Grant semblent s'être réalisés et accélérés.



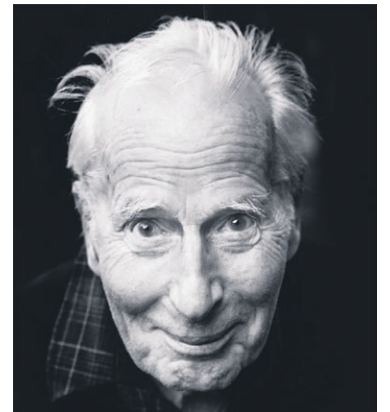
## VLADIMIR JANKÉLÉVITCH (1903 - 1985)

*Traité des vertus* (1949) :

Quelle place ont les vertues aujourd'hui ? Vladimir Jankélévitch n'est pas sans avoir compris que la philosophie n'était rien sans une vie l'accompagnant. Face à un Sartre qui appelle les citoyens à s'engager dans la Résistance, Jankélévitch comprend que le vrai courage n'est pas s'engager à s'engager, mais à directement agir avec

courage et honneur. Jankélévitch a donc risqué sa vie à une époque où Sartre faisait des conférences en France nazie. Dans le *Traité des vertus*, nous voyons le courage d'un homme qui nous enseigne avec brillance ce qu'est la vertu : son exercice répété. Par une énergie souterraine et dans le style que l'on lui connaît, le philosophe sait faire profession de pédagogue et en même temps de musicien.

## ARNE NÆSS (1912 - 2009)



*Écologie, communauté et style de vie* (1989) :

Ce célèbre livre de Næss est la bible de nombreux écologistes sérieux. Nous y retrouvons les fondements philosophiques et politiques de l'« écologie profonde », cette mouvance philosophique et politique qui considère que notre rapport à l'environnement doit changer à un point tel que notre modèle civilisationnel ne peut que

lui aussi être dans la nécessité de changements profonds. Ce livre nous permet de renouer, à travers les *gestalts* de l'écologie profonde, avec les milieux naturels, en plus de nous guider sur nos interactions plus générales avec nos milieux. Ce livre se fait le nocher sylvestre nous permettant de comprendre à nouveau ce qu'est la « communauté » et la pleine existence. Un livre puissant.



## JEAN VIOULAC (1971 - )

*La logique totalitaire: essai sur la crise de l'occident* (2013) :

Ce livre n'est pas étranger à ce que nous avons dit du livre de Grant. Vioulac, dans une excellente synthèse de plusieurs travaux de Tocqueville, Hegel, Marx, Heidegger et Anders, nous offre les outils pour évaluer l'aspect totalitaire au coeur de nos

« démocraties libérales ». Si l'Histoire tend à nous apprendre que la victoire des Alliés durant la Deuxième Guerre mondiale fut la victoire de la liberté et du fait démocratique, Vioulac nous montre le monstre habillé en sympathique agneau. Ce livre évacue la futilité de nos polémiques médiatiques.

## « J'ai envie de nommer ma vérité »

Le *Délit* rencontre l'auteur québécois Simon Boulerice.



ALEX PAILLON

**S**imon Boulerice est un auteur pour le moins prolifique, écrivant autant du théâtre que des romans. Bien que ses œuvres s'adressent majoritairement à un public jeunesse, il sait adapter sa plume à un lectorat plus âgé et compte à son actif quelques écrits grand public. Il est aussi collaborateur à l'émission culturelle *Cette année-là* et se déplace beaucoup dans les écoles pour des conférences. Je l'ai tout d'abord rencontré au Salon du livre de Montréal lors d'une séance de signatures. Il a accepté avec plaisir de faire une place dans son horaire chargé pour une entrevue avec *Le Délit*. C'est dans le confort de sa cuisine, entouré de ses murs de livres, qu'il répond à mes questions.

**Le Délit (LD) :** *Quelle était ta relation avec l'écriture dans ta jeunesse?*  
**Simon Boulerice (SB) :** Je viens d'une petite ville qui s'appelle Saint-Rémi et on avait des livres à la maison, mais pas tant que ça. Nous, on avait des films. Mes parents avaient un club vidéo, donc la fiction est entrée chez moi beaucoup par le cinéma, c'étaient

### « Mes études en théâtre m'ont permis de libérer ma langue »

des VHS à l'époque. J'ai de l'attachement pour les VHS. J'aime la lourdeur et la légèreté de la cassette. Il y avait des livres aussi un peu, mais les livres m'intimidaient. J'ai toujours trouvé ça rassurant d'avoir des livres dans une maison, mais plus jeune, je ne les lisais pas. Je me disais : « Quand je vais être prêt. » Je trouvais ça trop dense, je trouvais qu'il y avait beaucoup de mots, je n'étais pas porté à les lire. Ma genèse, c'est quand ma prof m'a dit que j'écrivais bien, mais elle ne parlait que de ma calligraphie (rires, *ndlr*). Moi, j'ai pensé que mes phrases étaient belles, donc c'est un malentendu qui m'a donné envie d'écrire et de lire, surtout. Le soir même, en rentrant, je me suis dit : « Bin là, si je suis un écrivain, faut que je lise! » J'ai commencé à lire en quatrième année. Avant, je lisais par obligation, mais là j'ai commencé à lire par plaisir. J'ai commencé à lire des *Archie*, des romans *Frissons*, des livres des éditions de

La courte échelle. De fil en aiguille, je me suis bonifié en tant qu'écrivain de quatrième année en lisant beaucoup, suffisamment pour que Marie-Andrée, ma professeure, me dise : « Simon, maintenant, tes phrases sont aussi belles que la façon dont tu les traces. »

Je suis quand même l'exemple parfait de quelqu'un qui part de zéro et qui se battit une passion à partir de presque rien, mais qui, parce qu'il s'est senti valorisé par une professeure, finit par gonfler en confiance et s'armer pour devenir un lecteur. Ce n'est pas donné à tout le monde et je n'avais pas d'impulsion d'ouvrir de livres. Ça a été par volonté de rendre justice au talent d'écriture que je n'avais même pas pourtant (rires, *ndlr*). C'est la preuve que la lecture, ça bonifie à tous les niveaux, pas que pour écrire. Ça remplit tout, notamment la solitude. Donc ça a commencé comme ça. Depuis ma 4e année, j'accumule

les livres. Je ne pourrais pas trainer dans une pièce sans livre. Je me sens comme blindé quand ils sont là. Je me rappelle à 17 ans, j'ai acheté ma première bibliothèque chez IKEA. J'ai commencé tout petit, mais ces livres-là je les ai encore. Je suis collectionneur de rien, sauf de livres. Je me débarrasse de presque tout, sauf de mes livres.

**LD :** *Quelles ont été tes plus grandes influences littéraires et théâtrales, et pourquoi?*

**SB :** J'ai lu beaucoup d'œuvres que j'ai aimées. J'ai grandi avec les romans de Dominique Demers, comme *Les grands sapins ne meurent pas*, ou encore *La lumière blanche* d'Anique Poitras et *Comme une peau de chagrin* de Sonia Sarfati. Il y en a un que je me suis racheté parce que je l'avais perdu, ça s'appelle *La vie au max* de Suzanne Julien. Ce n'est peut-être pas un grand livre, je ne sais pas, je ne l'ai pas relu, je ne veux pas le relire. Je ne veux pas salir le souvenir. Je sais ce que ça m'a fait de lire ce livre-là, à un moment où je devais le lire. J'ai dû lire ça quand j'avais 10 ans. Je n'étais pas un

grand juge, mais c'est la première fois qu'un livre me touchait que je lisais un livre qui me remuait autant. Ça parlait de la pauvreté. C'est une histoire un peu triste, un peu dure. Maxime, qui prend soin de sa petite sœur, ne voit pas bien au tableau et a besoin de lunettes. Il a une amie dans sa classe qui lui dit de faire une loupe avec ses doigts. Je me rappelle l'avoir essayé et ça marche! Je me rappelle m'être dit : « Ayoye j'apprends en lisant, même si c'est de la fiction! » Donc c'est peut-être le livre le plus marquant que j'ai lu plus jeune. Bon, après il y en a eu plusieurs. Je pense que j'ai une qualité, bon, j'ai bien des défauts, mais j'ai la qualité de la curiosité. Quand on me parle de quelque chose que je ne connais pas, je n'ai pas de problème à avouer mon inculture dans la vie. Quand on me parlait d'un auteur que je ne connaissais pas, comme Kundera, je prenais le métro jusqu'au Plateau, je cherchais ses livres, je les achetais et je les lisais. Donc j'ai vraiment fait mon éducation littéraire par mes amis, mes profs et aussi par moi-même, vu que j'avais l'élan pour aller la compléter.

## « Je suis quand même l'exemple parfait de quelqu'un qui part de zéro et qui se battit une passion à partir de presque rien »

Il y a aussi Violette Leduc. J'ai aimé son impudeur. Ça a été une forme d'éducation pour moi, de me dire : « On peut aller aussi loin ? On peut dire des choses laides ? » Et ça a influencé ma littérature. Je n'aurais pas écrit mon premier roman (*Les Jérémies* en 2009, *ndlr*) si je n'avais pas lu Violette Leduc. Elle m'a donné la permission, elle a légitimé mon impudeur. Moi qui aimais beaucoup Gabrielle Roy, qui est beaucoup dans la pudeur, j'ai fini par prendre le parti de Violette Leduc. Je me suis dit que je ne voulais pas être dans la réticence. J'ai envie de révéler le laid. J'ai peut-être une forme de pudeur dans mon écriture, parce que j'aime les ellipses. Je n'aime pas combler les trous. C'est le plaisir du lecteur. On ne sait pas combien de temps il y a entre les chapitres. J'ai envie de juste donner les détails importants de la vie de mes personnages, ou de ma vie, parce que des fois c'est mon double. C'est épart, parcellaire. Quand c'est vrai, ben c'est ça. J'ai envie de nommer ma vérité, ce que je connais, et que ce soit troublant, choquant. Mais je ne cherche pas à choquer, jamais. Je ne suis pas dans cette démarche-là, juste dans l'honnêteté.

Sinon, au théâtre, il y a une pièce qui a été un déclic, pour moi. C'est *Je suis une mouette* (non ce n'est pas ça). C'est inspiré de *La Mouette* de Tchekhov, que je n'ai même pas lue. Il y avait une tirade sur la fille laide. C'était tellement beau. Elle parlait d'elle. Ce que j'ai aimé, encore une fois, c'est l'authenticité. Il y avait des moments où les comédiens ne se faisaient des parallèles avec leur

## « Je vais m'atteler avec la même ferveur à un album pour petits, à un roman pour ados ou à un recueil de poésie pour adultes »

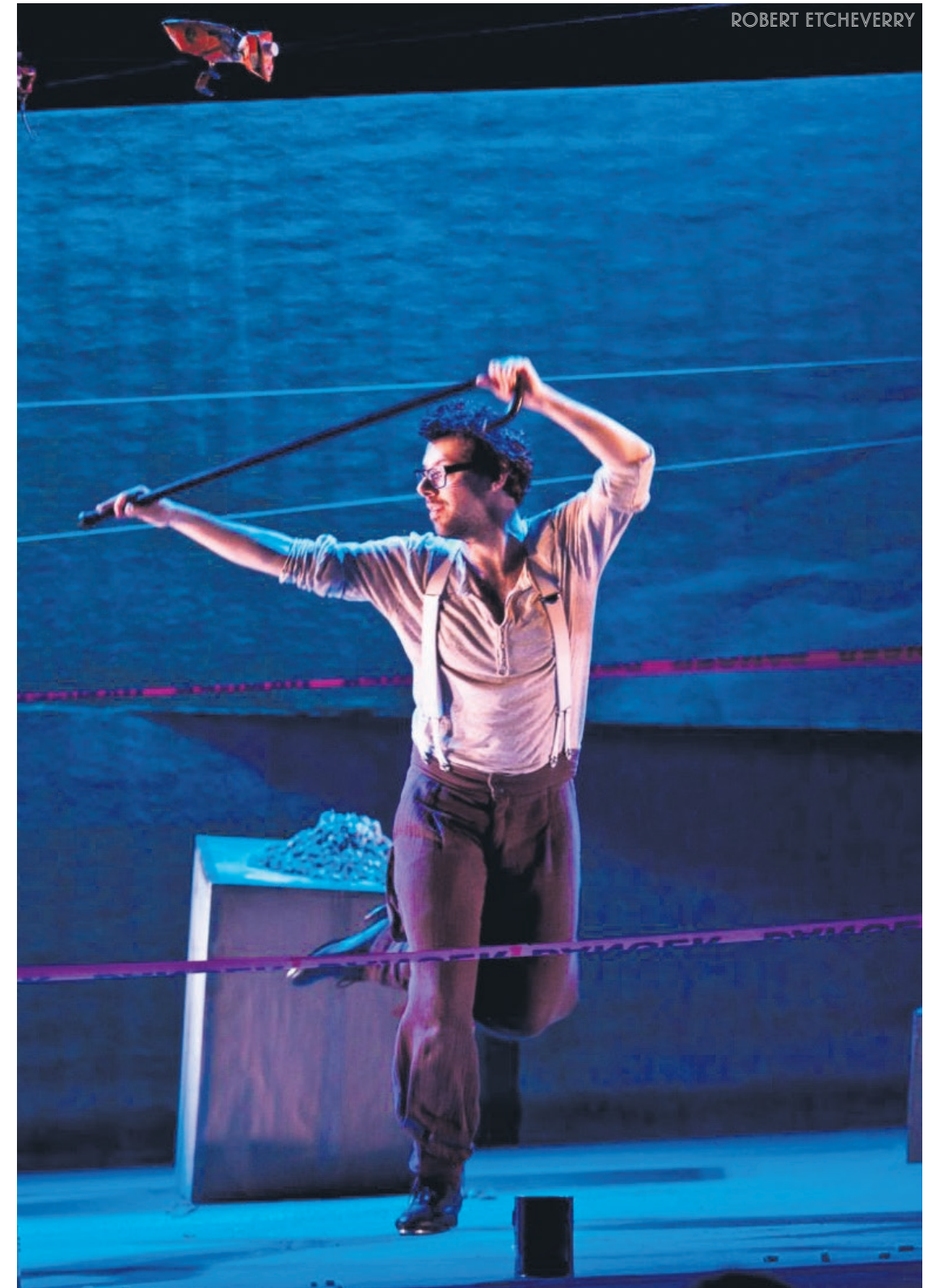
propre vie. La comédienne révélait qu'elle avait surpris, enfant, ses parents dire d'elle qu'elle n'était pas très belle. Et plutôt que d'être blessée, elle s'est dit : « OK. Je peux être pas belle, mais je peux être ben ben *wise*. » Le rapport à la beauté versus la pertinence, l'intelligence, la ferveur, ça me parle beaucoup. Je ne me considère pas laid, mais quand j'ai entendu ça, même si je n'ai pas vécu d'événement comme ça, je me suis approprié ces mots, je les conçois bien. C'est la force du théâtre, de la littérature, de faire « je me l'approprie ». Ça m'a donné envie de jouer, envie d'écrire aussi.

LD : Est-ce qu'il y a un moment dans ta vie où l'écriture a vraiment pris le dessus, que tu as décidé de faire ça de ta vie ?

SB : J'ai fait deux ans au cégep, et ensuite je suis allé à l'UQAM en études littéraires et dramaturgie. C'est après que je suis rentré en interprétation théâtrale au cégep de Sainte-Thérèse. J'avais passé des auditions, le programme est 4 ans et est très contingenté. J'ai fait ma formation au complet. Avant de retourner au cégep, j'étais très intimidé par les auteurs plus grands que nature, donc je n'étais pas convaincu que j'allais écrire. Je me sentais trop petit, trop imposteur. C'est un sentiment qui est tout à fait normal, je pense que c'est bien qu'on passe par là, même que c'est inquiétant si on ne passe pas par là (rires, *ndlr*). T'sais de sentir le poids de tout ce qui a été écrit avant soi, c'est colossal. Il y a des auteurs qui seront toujours plus brillants, mais je suis tombé sur une phrase de Gilles Vigneault : « Tout a été dit, sauf par moi. » Je la trouve très rassurante. Elle donne le droit à tout le monde d'écrire. Donc je me suis dit, bon, je vais parler de l'amour, avec mes mots à moi, mon bagage, mon regard à l'oblique sur le monde. C'est important ça, comment tu poses ton regard sur le monde. Ce qui fait en sorte qu'un frère et une sœur qui racontent le même événement n'ont pas le même point de vue. Le meilleur exemple que je peux te donner c'est deux films qui ont été faits la même année par deux scénaristes frère et sœur, qui ont raconté la même enfance, mais c'était complètement différent. Je trouve ça fabuleux. On n'a pas à les comparer et dire lequel est le meilleur, je ne pense pas que c'est ça la beauté de l'art. Bon, on peut certainement faire une étude comparative et c'est intéressant, mais je trouve ça chouette que les deux œuvres puissent cohabiter. Tout ça pour dire que je trouve que l'angle est important. Mon déclic s'est donc fait avec cette phrase-là.

Mes études en théâtre m'ont permis de libérer ma langue. Je sentais moins la rigidité des cours de littérature, où je me sentais intimidé. Au théâtre, je me suis

dit : « Hey, de la mardo ! » Et je me suis comme lâché lousse. Aussi, un auteur parmi plein d'auteurs... On est entourés de plein de gens qui veulent écrire. Alors que là, un auteur parmi des comédiens, je me sentais unique dans mon envie d'écrire. J'ai toujours dit que le fait d'avoir étudié pour être comédien me sert dans tout ce que je fais. Mes années en théâtre m'ont *déloussé*, je suis à l'aise en entrevue. Écoute, quand j'étais jeune, je vomissais avant un exposé oral. J'étais tellement stressé, ça me bouleversait de prendre la parole devant les gens. Je suis passé à l'école de théâtre du plus



stressé au plus relax. Ça a été un cheminement, t'sais. Et cet espèce d'abandon que j'ai avant de prendre la parole est resté. J'ai désacralisé le théâtre. Je ne joue pas ma vie, si je me trompe, personne ne va mourir, je ne suis pas chirurgien. Je ne veux pas banaliser, là, mais je pense qu'il faut avoir de l'humilité.

LD : Pourquoi la littérature jeunesse ?

SB : À l'école de théâtre, j'écrivais surtout des pièces de théâtre et des recueils de poésie, et ça, c'était pour adulte. Mais dans tout ce que j'écris, l'adulte a beaucoup de jeunesse. J'embrassais beaucoup ma jeunesse et mon enfance. Souvent, même, les personnages sont des enfants dans mes livres pour adultes. Mon premier roman, *Les Jérémies*, c'est un adulte qui raconte son histoire quand il était enfant, donc c'est le point de vue d'un enfant. Et ça va loin. C'est une histoire de cruauté amoureuse, de tragédie amoureuse, même. Donc ce n'est vraiment pas pour enfant, mais le narrateur a neuf ans la majorité du récit. L'enfance a toujours eu une place de choix.

Ma première pièce de théâtre, ce sont trois enfants de 12 ans sur scène, mais c'est une pièce pour adultes. *Simon a toujours aimé danser* était pour adultes aussi, mais ça a bien *pogné* chez les ados. Les enfants, c'est un public qui me faisait peur, parce que je savais qu'il y aurait des rencontres avec eux après. Et ça a été fabuleux. Ne sachant pas comment leur parler, je leur ai parlé comme je te parle à toi, comme à tout le monde, avec ma spontanéité, qui, je me rends compte, est souvent payante. Je n'ai pas toujours été de cet avis-là, mais maintenant je le pense. Et donc c'est en jouant pour eux que je les ai trouvés vifs d'esprit. Le pouvoir de se déposer dans la mémoire d'un enfant, de les marquer, c'est un privilège, c'est exceptionnel. J'en croise parfois, des jeunes de 17 ou 18 ans, qui me disent : « Le premier roman que j'ai adoré, c'est le tien. » Pour vrai, ça me fait un beau velours. De me dire que le *feeling* que j'ai eu avec Suzanne Julien, quelqu'un l'a eu avec moi, c'est vraiment un privilège. Moi, n'ayant pas d'enfant, la transmission s'effectue beaucoup par mon travail littéraire. Et de me dire que, à petite échelle,

## « Le pouvoir de se déposer dans la mémoire d'un enfant, de les marquer, c'est un privilège, c'est exceptionnel »

dans certains cas, des gens vont grandir en ayant la référence de mes œuvres, telles que *Edgar Paillette*, *Des monstres en dessous*, *Les mains dans la Gravel*, ou *Un verger dans le ventre*, je trouve ça fabuleux.

En même temps, je ne veux pas arrêter d'écrire pour les adultes parce que j'aime ça m'adresser à eux. Je pense que j'aime ça m'adresser à tout le monde (rires, *ndlr*). Je vais m'atteler avec la même ferveur à un album pour petits, à un roman pour ados ou à un recueil de poésie pour adultes. Pour moi, c'est le même travail. La job c'est d'être sincère partout et de m'amuser.



**LD :** Comment en es-tu arrivé à cette relation de mentorat avec Michel Tremblay?

**SB :** Je ne pourrais pas dire que c'est du mentorat, bon, on a une relation, ça c'est clair. Mon histoire avec Michel est de plein de façons. La première fois que je l'ai vu, j'avais 16 ans je pense, c'était pour une émission de télé. C'était un spécial au Salon du livre et moi j'étais lecteur rémunéré pour La courte échelle. Je recevais les manuscrits et tapuscrits par la poste. Je lisais le roman, puis je devais remplir un questionnaire à l'écrit. Je postais ma réponse et je recevais 25 dollars. Pour moi, c'était vraiment cool. Je me sentais privilégié. Tu vois, ça c'est un mot qui revient beaucoup et ça montre que je suis vraiment reconnaissant. J'aimais ça lire et donner mon avis, je fais encore beaucoup ça aujourd'hui, c'est devenu ma *job* (rires, *ndlr*). Donc je suis allé à l'émission et on m'a annoncé sur place que finalement j'étais jumelé avec Michel Tremblay. T'sais, moi je commençais à lire du Tremblay, comme *Les Belles-Sœurs* et *La grosse femme d'à côté est enceinte*. Donc je commençais à connaître ça, cet univers, l'œuvre. J'étais ainsi à côté de lui et il avait été très gentil. Je lui avais dit que je voulais publier et il m'avait dit : « Prends ton temps. » Je le trouvais pas « mononcle », mais je me suis dit « de quoi il se mêle lui », mais mon dieu qu'il avait raison. Mais à ce moment-là, à 16 ans, je voulais juste publier d'avoir attendu. Je ne sais pas si je voulais attendre ou si j'ai dû attendre, mais j'ai publié vers 26 ans et quand je l'ai fait, j'étais prêt. Je relis mon

premier roman, et bon, il y a certainement des maladresses, mais je ne renie rien. Je suis à l'aise avec tout ce que j'ai publié, je n'ai pas honte de rien. Après, quand j'ai publié mon premier roman aux éditions Sémaphore, mon éditrice a croisé Michel dans le corridor du Salon du livre et elle lui avait donné une copie en disant « lisez ça ». Il l'a lu et m'a écrit un message magnifique, un courriel.

## « Je suis à l'aise avec tout ce que j'ai publié, je n'ai pas honte de rien »

Et c'est à partir de là qu'on a commencé à correspondre. Ensuite, il s'est inscrit sur Facebook et notre relation a continué, mais toujours virtuellement. Un jour, il m'a demandé de lire le tapuscrit de son prochain roman. Maintenant, ça fait des années qu'il me demande ça. Je pense qu'il m'estime beaucoup, d'une part en tant qu'écrivain, je pense que c'est évident, mais en tant que lecteur aussi et ça, ça me fait plaisir. Il me dit souvent que je suis un lecteur exigeant. Il sait que je vais être honnête dans mes commentaires. T'sais, dans un tapuscrit, il n'y a pas eu de travail éditorial encore, donc il y a souvent des incohérences, tout le monde en fait. Donc je les lui relève. Je lui souligne aussi les bons coups! Je pense qu'il apprécie que je sois capable de lui dire vraiment ce que j'en pense. C'est une relation

de confiance. Moi, je ne pourrais jamais faire ça, alors que lui, il a au moins dix lecteurs. Kim Thuy fait ça aussi, mais moi ce n'est pas dans ma nature. J'ai tendance à vouloir faire plaisir dans la vie et c'est la pire chose, pour moi, d'accueillir tous les commentaires et de les appliquer. J'ai l'impression que ça me tirerait vers le bas. J'écoute évidemment les conseils de mes directeurs.rice.s littéraires. Bref, j'aime cette étape avec Michel. Il se trouve que je l'ai beaucoup interviewé dans des événements, dans des librairies. Ensuite, il m'a invité à manger!

Et là, je viens tout juste de rentrer à la même agence que lui, c'est lui qui m'a convaincu. Il a un côté papa, mais il n'est pas paternaliste du tout. Donc par rapport à ça, oui il y a une forme de mentorat, c'est-à-dire qu'il est rassurant. J'ai mon amie Kim Thuy aussi. J'étais avec elle cette semaine et elle me donnait des conseils bienveillants. Et j'espère que c'est la même chose pour Michel. En me faisant signer avec un agent, je sens qu'il veut m'aider à économiser du temps. Je perds

## « Je sais que tout le monde trouve que j'écris beaucoup, mais mon temps de création s'amenuise à mesure où je suis demandé »

beaucoup de temps d'écriture en gérant mes propres affaires. Je sais que tout le monde trouve que j'écris beaucoup, mais mon temps de création s'amenuise à mesure où je suis demandé. C'est le fun, mais le temps d'écriture diminue!

**LD :** D'où viennent tes idées de base pour tes romans, que je trouve personnellement toutes si originales et nécessaires à aborder?

**SB :** Ça vient justement des fois d'une prise de conscience qu'on ne parle pas de ça. Mais surtout, c'est parce que j'ai envie d'en parler. Tant mieux si ça fait qu'il y aura une œuvre qui parlera de ça maintenant. Je pense notamment à une de mes œuvres pour enfants *Les monstres en dessous* (faire pipi au lit). C'est un phénomène qui touche énormément d'enfants. C'est pas un sujet séduisant, t'sais. Comme thématique, tu te dis : « Mais non, tu peux pas parler de ça! » Moi je l'ai vécu ce problème-là, je sais c'est quoi l'humiliation que ça représente, de mouiller son lit alors que tu es supposé être propre. Qu'on ait 10 ou 75 ans, on veut garder la dignité. Donc, c'est un sujet que je voulais aborder. Tu as dit le mot nécessaire et c'est exactement ça. Je trouvais ça nécessaire d'avoir un roman qui traite de ça, d'en faire de la littérature. Ce n'est pas juste de traiter un sujet tabou, c'est bien plus com-

si mon livre peut faire une fiction qui servira de référence à un enfant qui pourra y trouver une forme de sérénité dans le désastre qu'est de souiller son lit tous les matins. Tu vois, j'ai parlé de ça justement à des enfants de cinquième année ce matin. Il y en a plein qui ont un malaise quand je parle de ça. Mais quand je dis que moi je l'ai fait, parce que je rêvais que j'allais aux toilettes, tout le monde fait des « moi aussi! ». C'est comme si tu donnais le droit aux enfants de le dire. Ça ne se dit pas dans la vie, que tu as souillé ton lit, mais quand quelqu'un comme moi, qui a l'air à l'aise, le dit, ça leur donne le droit. Et tant mieux si on en parle. Qu'on arrête de dire « ouf, ça c'est un sujet qui est glissant ».

Par exemple, parler d'homoparentalité, c'est rare. On avait fait la pièce *Tout ce que vous n'avez pas vu à la télé* qui a très peu roulé, parce qu'une histoire d'amour, de parentalité, d'homoparentalité, ça rebutait les profs qui avaient peur des parents des élèves dans certains cas. Pourtant, je considère que c'est un de mes spectacles les plus aboutis, les plus bouleversants, j'étais très heureux de ça. Et j'ai fait : « Bon, je vais l'écrire en roman. » Ça a donné *Le dernier qui sort éteint la lumière*. Je pense que c'était une question à laquelle on n'était peut-être pas prêt, je ne sais pas. Mais le roman a un rayonnement très *le fun*. J'ai trouvé le filon pour raconter l'histoire d'amour, des lettres que les papas donnent à leurs enfants comme un calendrier de l'Avent pour leur anniversaire. On m'en parle

beaucoup de ce roman-là, qui est très ludique, très serein, avec beaucoup de tendresse.

Un autre exemple c'est l'anorexie masculine dans *Jeanne Moreau a le sourire à l'envers*. C'est un sujet que je connais de l'intérieur et j'avais envie d'aller là-dedans. Je ne voulais pas gratter le bobo, mais je voulais en parler. T'sais quand je parlais d'angle, je voulais justement déplacer ça sur un gars qui est super ouvert, qui est fin, qui a l'air de ne pas avoir de préjugé, mais qui pourtant en a, comme tout le monde. On a tous des préjugés inconscients. Il est ouvert, mais pourtant il ne voit pas la chose évidente : que son frère est anorexique. Dans sa tête, ça ne touche que les filles. Quand j'étais plus jeune, j'en avais parlé à une amie super brillante, mais elle m'avait dit : « Ben voyons Simon ça se peut pas, t'es un garçon. » Ça m'a marqué. T'sais quand on dit qu'un auteur écrit sur ses obsessions. Je me rappelle m'être dit : « Ben voyons qu'elle m'a dit ça, que je tente de m'ouvrir mais qu'elle diminue mon mal-être. » Surtout provenant d'elle. Je pensais que si quelqu'un pouvait comprendre, ce serait elle, mais non. Encore là, c'est l'angle qui m'intéresse.

Dans *Je t'aime beaucoup cependant*, je ne voulais pas raconter la disparition de Cédrika

Provencher, je voulais raconter les répercussions dans la vie d'une jeune fille qui avait 9 ans quand c'est arrivé, qui était sa meilleure amie. On grandit avec la peur réelle que ça puisse arriver. On ne pense pas à ça, on pense d'abord aux parents, avec raison, mais l'amie de 9 ans... Le nom de ta meilleure amie devient mythique. Au Québec, le nom de Cédrika Provencher, c'est un nom qui est chargé, et ça a dérapé dans des blagues de très mauvais goût. C'est sûr que la vraie meilleure amie, elle a entendu ça. C'est tellement violent. Pour nous, ça devient presque un mythe, alors que quand toi tu l'as connue... Donc encore là, malgré la grande médiatisation de l'événement, c'est le regard que je trouve personnel et qui me plaisait.

LD : *Est-ce que tu te considères comme un écrivain militant pour la cause LGBTQ+?*

SB : C'est drôle, tu m'aurais posé la question il y a quelques années, j'aurais dit non. Ça s'est fait de façon tout à fait inconsciente, presque organique, c'est-à-dire je n'ai pas forcé quoi que ce soit, j'ai juste pris parole par la fiction, en étant transparent. Je pense que c'est beaucoup par les conférences que j'ai réalisé le poids que ça avait de me pointer devant des jeunes, des ados aussi, d'arriver avec une transparence et de parler soit de mon amoureux, soit de mes questionnements, de

## « Je suis de plus en plus décomplexé, fier et armé et je crie beaucoup plus à l'injustice »

l'intimidation que j'ai vécue. J'en parle ouvertement, je pense que c'est *le fun* d'avoir quelqu'un avec un parcours de vie réel devant toi qui te dit qu'il en a bavé lui aussi. Ce qui m'a sauvé, c'est que j'ai toujours été convaincu que les belles choses arriveraient. J'ai été un optimiste d'emblée dans la vie. Mais il y a plein de gens qui n'ont pas cette croyance, qui pourraient me ressembler, c'est-à-dire qu'ils ont des moments difficiles mais qui n'ont pas la conviction que les choses vont se régler. J'avais cette espèce de foi en l'avenir. Et les belles choses sont venues en effet. Je me considère fondamentalement épanoui dans la vie, je suis dans une grande sérénité. J'abrite toute cette enfance-là, toute croche et stigmatisée, à ma façon.

Donc, même si je ne suis pas du tout l'archétype du militant, je dirais que oui, je le suis, dans ma fiction et dans mon rapport direct en conférence. J'ai longtemps fantasmé à l'idée d'avoir des enfants, une famille, mais mon chum n'en veut pas et à mon âge, j'ai fini par accepter que je n'en aurai pas. Ma transmission s'effectue autrement. Je suis de plus en plus décomplexé, fier et armé et je crie beaucoup plus à l'injustice qu'avant, et pas que pour la question LGBTQ+, mais pour celle des femmes beaucoup. J'utilise aussi la tribune qu'on me donne. Par exemple, pendant ma chronique à *Cette année-là*, je

me permets de parler de théâtre jeunesse et de littérature jeunesse, à la télé, un samedi soir. Ça ne se fait pas ça, normalement. Donc pour moi, ça c'est aussi du militantisme, de profiter de ces tribunes-là.

LD : *Pour assouvir ma curiosité, pourrais-tu nous dire si tu as un autre roman en route, un autre projet?*

SB : J'en ai toujours plein, des projets. J'écris beaucoup pour l'émission jeunesse *Passe-Partout* en ce moment, alors les projets avancent tous pas vite. Quand je publie, j'ai une liberté. Je propose quand je suis prêt, je n'aime pas ça être attendu. Mais, dans le lot, il y en a un qui se concrétise. Il y a une pièce qui sera présentée cet été. Elle n'est pas finie encore, c'est une création, mais elle est avancée quand même. C'est une pièce que j'avais abandonnée parce que je ne savais plus comment la raconter. C'est inspiré d'un fait divers. C'est une maison qui est infestée de mэрule pleureuse, un champignon qui s'attaque à la fondation de la maison. Cette famille-là avait dû brûler toute la maison et tout ce qu'elle contenait. C'est brûler des souvenirs, tout ce qui est en cellulose, comme les livres, les vêtements et les photographies. C'est presque tout. Je trouvais ça hyper théâtral quand j'ai vu ça dans les faits divers. Donc ma prémisse, c'est une

famille qui entre par effraction dans sa propre maison barricadée, pour célébrer une dernière journée, pour commémorer sa vie dans cette maison-là. Moi, je pense que les maisons ont une âme. Cette pièce, je l'avais mise de côté parce qu'elle ne prenait pas la forme que je voulais, mais là je suis en train de la réinventer complètement. C'est une pièce de femmes, avec une grande tante, la mère et ses deux filles. C'est donc une pièce sur la fratrie, bon j'ai envie de dire la sororité (rires, *ndlr*). J'aime avoir un titre de travail, et donc j'avais entendu un vers et je m'étais dit que ma pièce s'appellerait comme ça : « Il n'y a plus d'amour. » Où l'amour ici, c'est la maison. Mais en fait il y en a de l'amour, c'est la famille. ☺

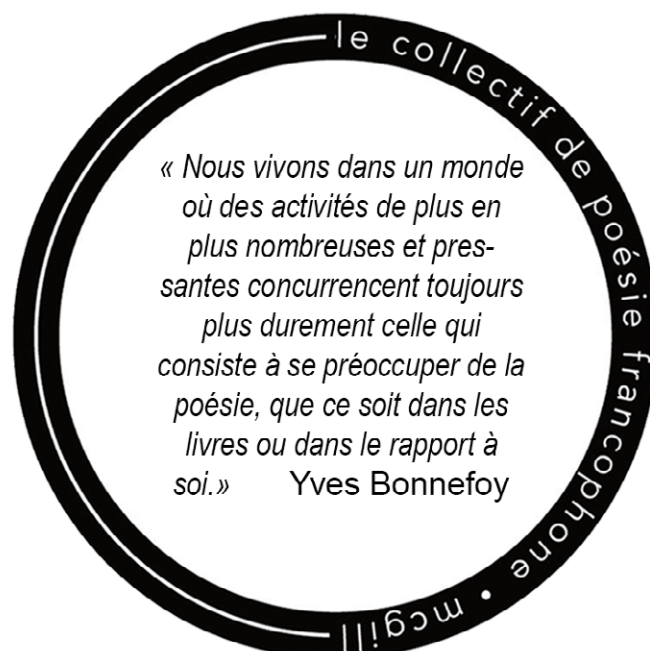
Propos recueillis par  
AUDREY BOURDON  
Éditrice Culture

### Suggestions de lecture:

- 1- *Je suis une mouette (non ce n'est pas ça)* (Serge Denoncourt d'après la pièce d'Anton Tchekhov)
- 2- *Les Belles Soeurs* (Michel Tremblay)
- 3- *Les Jérémiaades* (Simon Boulerice)
- 4- *Jeanne Moreau a le sourire à l'envers* (Simon Boulerice)
- 5- *Danser a capella* (Simon Boulerice)
- 6- *Géolocaliser l'amour* (Simon Boulerice)
- 7- *Moi aussi j'aime les hommes* (Simon Boulerice et Alain Labonté)
- 8- *L'enfant mascara* (Simon Boulerice)

« J'abrite toute cette enfance-là, toute croche et stigmatisée, à ma façon »

## LANCEMENT DU COLLECTIF DE POÉSIE FRANCOPHONE DE MCGILL



Pour une toute première fois à l'Université McGill, la poésie francophone se voit offrir un espace privilégié. Que ce soit par la création instantanée, par la lecture ou par le partage de textes, le Collectif de poésie francophone s'engage à offrir aux étudiant·e·s de tous les programmes une plateforme libre et poétique où ils et elles pourront laisser place à leur créativité et à leur passion.

Tous les jeudis soir, les étudiant·e·s intéressé·e·s de près ou de loin à la poésie sont les bienvenu·e·s aux soirées de partage et de création organisées par le Collectif. Du thé et des collations seront servis aux participant·e·s. L'entrée est gratuite et aucune inscription n'est requise.

A woman in a pink long-sleeved shirt, khaki pants, and black rubber boots stands on a grassy bank next to a blue lake. She is wearing a backpack and holding two blue trekking poles. In the background, there are snow-capped mountains under a clear blue sky.

# VOICI UNE DE NOS SALLES DE CLASSE.

Étudiante en gestion de la faune et de ses habitats, Florence Lapierre-Poulin étudie l'impact des changements climatiques sur l'habitat des lemmings et du renard arctique à l'île Bylot, dans le Haut-Arctique canadien. Photo : Nicolas Bradette

**Aux cycles supérieurs à l'UQAR, ça se passe sur le terrain.**

- Biologie
- Chimie de l'environnement et des bioressources
- Développement régional et territorial
- Géographie et prévention des risques naturels

- Gestion de la faune et de ses habitats
- Gestion des ressources maritimes
- Océanographie

# UQAR

Université du Québec  
à Rimouski